

# Macron, Napoléon des temps modernes ?

2018 : Une année noire pour  
Jupiter



Essai - Actualité - Tome 1

Michel CANAL



# Préambule

L'objectif est de regrouper, en plusieurs tomes, ce qui avait commencé par une nouvelle (publiée le 21 mai 2018 dans le cadre d'un concours organisé par monBestSeller pour le cinquantenaire de Mai 68), sur le thème « *Sous les pavés, quelle plage ?* », à laquelle j'avais donné pour titre : « *Macron, Napoléon des temps modernes ?* » et qui s'est poursuivi, au cours du quinquennat d'Emmanuel Macron, par plusieurs essais publiés après chaque étape déterminante :

— une "**Suite 1**" publiée le **17 janvier 2019** après la "**Lettre aux Français**" et le lancement du "**Grand débat national**" ouvert par Emmanuel Macron le 15 janvier devant un parterre de quelque 600 maires normands ;

— une "**Suite 2**" publiée le **5 mai 2019** après ses **annonces du 25 avril** indiquant les mesures décidées pour répondre aux attentes des Français, que le Gouvernement avait la charge de mettre en oeuvre ;

— une "**Suite 3**" publiée le **18 juin 2019** après les **élections européennes**, l'approbation de la **Déclaration de politique générale du Premier ministre** par l'Assemblée nationale et le **lancement de l'Acte II du quinquennat** ;

— une "**Suite 4**" publiée le **24 mars 2020** après le **1er tour des élections municipales** de mars 2020 ;

— une "**Suite 5**" publiée le **12 août 2020** après l'impact de la Covid-19, le second tour des élections municipales, et la désignation d'un nouveau Gouvernement (un Gouvernement de dépassement des derniers 600 jours pour gagner le combat pour l'emploi et la reconstruction).

— la "**Suite 6**", en préparation, fera l'objet du tome 4 (lequel sera finalisé après la dernière table ronde du Beauvau de la sécurité, ou après les élections régionales et départementales).

\*

Les questions qui se posaient après chaque publication étaient (et sont toujours) les suivantes :

— Le Président "jupitérien" Macron et son Gouvernement pourront-ils mener les réformes engagées à leur terme ?

— L'Histoire retiendra-t-elle qu'Emmanuel Macron, le plus jeune Président de la Ve République élu en 2017, s'il réussit, dans un pays réputé irréformable, à faire passer les réformes structurelles nécessaires ou importantes contribuant à moderniser le pays pour les décennies à venir... fut pour la France le « *Napoléon des temps modernes ?* »

# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Chapitre 1 .....  | 1  |
| Mai 68... mai 2018 : un recommencement ?.....   | 1  |
| Chapitre 2 .....  | 23 |
| Mai 2018 ne pouvait être un "bis repetita" de Mai 68.<br>Pourquoi ? .....   | 23 |
| Chapitre 3 .....  | 31 |
| Mai 2018 ne fut pas un "bis repetita" de Mai 68 Analyse .....   | 31 |
| Chapitre 4 .....  | 37 |
| L'attente sociale relancée indépendamment des partis<br>politiques et des syndicats.....  | 37 |
| Chapitre 5 .....  | 71 |
| Les "Gilets jaunes", un mouvement de grogne atypique .....  | 71 |
| Emmanuel Macron n'est pas le premier Président à être<br>confronté à des mouvements de contestation populaire sous la<br>Vème République..... | 82 |
| Chapitre 6 .....  | 83 |
| La grande idée pour en sortir : l'organisation d'un "Grand<br>débat national" .....   | 83 |

Annexe 1 .....86

Le gouvernement prend en otage des millions de Français qui pendant des années ont été encouragés à investir dans des véhicules diesel. ....86

Annexe 2.....87

Lettre aux Français.....87

# Chapitre 1

## Mai 68... mai 2018 : un recommencement ?

L'évolution d'un mouvement étudiant début 1968 à la faculté de Nanterre, avec l'émergence de groupes d'extrême gauche prônant la révolte contre l'institution universitaire considérée comme un rouage de la société capitaliste, avait donné lieu, en mai, à une insurrection généralisée. A la fois universitaire, sociale et politique, elle avait mis le pouvoir exécutif en péril. C'est par un regain d'autorité conforme à son personnage que le général de Gaulle rétablit la situation.

L'objectif des attentes de la société fut cependant atteint : les événements de « Mai 68 » s'avérèrent être un formidable accélérateur de mutations sociales et sociétales.

Cinquante ans plus tard, un mouvement de contestation étudiant est à l'oeuvre depuis le mois de février, occupant des sites universitaires, empêchant la tenue des cours et des examens, des groupuscules anarchistes « s'invitent » dans les manifestations pour « casser du flic » et s'en prendre aux symboles du capitalisme. Les conditions pour une insurrection de

même ampleur semblent réunies, tant l'accumulation de mouvements sociaux simultanés est spectaculaire.

Les faits donneront-ils raison à ce qu'écrivit **Thucydide** (Grec Athénien, historien et homme politique - 460-400 av. J.C.) dans l'Histoire de la guerre du Péloponnèse ? : « *L'histoire est un perpétuel recommencement* ».

Si en mai 68, on pouvait lire « *Sous les pavés, la plage !* », on peut en mai 2018 formuler le slogan sous la forme interrogative : « *Sous les pavés, quelle plage ?* »

Assistera-t-on à un « Bis repetita de Mai 68 » en mai 2018, ou seulement à sa parodie ? Le contexte de mai 2018 est-il comparable à celui de 1968 ?

- **Le contexte de Mai 68 vu par un témoin baby boomer.**

En mai 1968 Michel, citoyen « lambda », fut surpris par la déferlante insurrectionnelle, et témoin des effets de la grève générale, dont la conséquence la plus visible fut la pénurie de carburant.

Eduqué avec la notion de civisme impliquant l'obéissance et le respect dus — naturellement — aux personnes dépositaires de l'autorité, son quotidien avait été celui d'un jeune d'une petite ville de province qui goûtait à la paix retrouvée, à la stabilité politique, aux



fruits de l'expansion économique, à l'amélioration progressive du niveau de vie, prémices de la « société de consommation ».

Michel admettait comme allant de soi qu'il y ait et qu'il y aurait toujours des riches et des moins riches, que tous les jeunes n'ont pas vocation à faire des études supérieures, que ceux qui n'en ont pas les moyens ou l'aptitude s'orientent vers l'enseignement technique ou se résignent à l'apprentissage d'un métier manuel, qu'il appartient à chacun de s'affirmer par le travail et ses capacités.

- **Quelle fut sa perception des événements ?**

Il était élève dans une école militaire du sud de la France lorsque **le 3 mai**, les informations diffusées par les ondes radio annoncèrent qu'une intervention policière musclée avait évacué la Sorbonne, où s'étaient repliés des centaines d'étudiants contestataires. Dès lors, la gravité de la situation insurrectionnelle fut suivie au jour le jour. Michel s'octroyait (dans l'anonymat) un bain de foule en ville entre la fin des cours et l'heure du dîner, pour prendre le pouls et informer ses camarades.

Les manifestations, de pure forme et pacifistes à Montpellier — au retour de la plage —, ne ressemblaient en rien aux violences de la capitale, dont les scènes de

guerre civile s'apparentaient aux émeutes du XIXe siècle qui avaient contraint deux rois à abdiquer et à s'exiler.

**Dès le 13 mai**, la plus grande grève générale de la Ve République mobilisait un million de manifestants à Paris, dix millions de salariés du public et du privé occupaient les sites, bloquant l'économie du pays.

**Le 24 mai**, le général de Gaulle s'adressa au pays par une allocution radiodiffusée (la télévision étant en grève) annoncée depuis plusieurs jours. Il présenta les événements universitaires puis sociaux en cours, comme l'expression d'une mutation de société nécessitant de profondes réformes. Pour les mener à bien, notamment celle de l'Université, il demanda aux Français de lui confier un mandat par voie de référendum, dont le résultat déciderait de son maintien au pouvoir, ou de son départ.

**Le 27 mai**, le Premier ministre (Georges Pompidou) crut bon de négocier avec les syndicats (entretiens de Grenelle). Les promesses d'avancées sociales furent rejetées par la base.

**Le 28 mai**, l'opposition, par la voix de François Mitterrand, président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, alla jusqu'à réclamer le départ du général de Gaulle, proposant, en attendant l'élection d'un

nouveau président (lui-même se portant candidat), la constitution d'un gouvernement provisoire sous la présidence de Pierre Mendès France. Le parti communiste, quant à lui, préconisait la formation d'un gouvernement populaire.

Nous sûmes que le 30, le général de Gaulle avait réuni le Conseil des ministres et qu'il s'adresserait au pays à 16 heures 30 (pour permettre à la manifestation organisée par la majorité silencieuse qui lui était favorable de se dérouler).

A 16 heures 30, toute la classe était regroupée avec le professeur autour d'un poste radio à transistors pour écouter l'allocution radiodiffusée du général de Gaulle qui, sur un ton de commandement accueilli comme — l'autorité du chef enfin effective —, rappelait qu'il était le détenteur de la légitimité nationale, rejetait les demandes de l'opposition concernant sa démission et la révocation du Premier ministre, annonçait la dissolution de l'Assemblée nationale élue en mars 1967.

Quelques passages permettaient de retrouver la stature de l'homme de l'appel du 18 juin 1940 :

*« (...) étant le détenteur de la légitimité nationale et républicaine, j'ai envisagé, depuis vingt quatre heures, toutes les éventualités, sans exception, qui me permettraient de la maintenir. (...) Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J'ai un*

*mandat du peuple, je le remplirai. Je ne changerai pas le Premier ministre (...) Il me proposera les changements qui lui paraîtront utiles dans la composition du gouvernement. Je dissous aujourd'hui l'Assemblée nationale. » ;*

*« (...) à moins qu'on entende bâillonner le peuple français tout entier en l'empêchant de s'exprimer en même temps qu'on l'empêche de vivre, par les mêmes moyens qu'on empêche les étudiants d'étudier, les enseignants d'enseigner, les travailleurs de travailler. Ces moyens, ce sont l'intimidation, l'intoxication et la tyrannie exercés par des groupes organisés (...) et par un parti qui est une entreprise totalitaire, même s'il a déjà des rivaux à cet égard. » ;*

*« (...) La France, en effet, est menacée de dictature. » ;*

*« (...) Et bien non, la République n'abdiquera pas. Le peuple se ressaisira. Le progrès, l'indépendance et la paix l'emporteront avec la liberté. »*

L'appel à l'action civique pour aider le gouvernement fut entendu. A l'appel des fidèles du Général et des organisations qui le soutenaient, plusieurs centaines de milliers de personnes défilèrent sur les Champs-Élysées dès la fin de son allocution, marquant la reconquête de la rue par les gaullistes.

- **Quel regard Michel porte-t-il aujourd'hui ?**

Aujourd'hui bon connaisseur de l'Histoire de son pays, Michel peut se livrer à une analyse plus pertinente.

**En 1968**, la paix retrouvée, **le pays s'était reconstruit, modernisé**. Les effets du cercle vertueux des « **Trente glorieuses** » se ressentaient dans la santé économique et financière, le développement industriel, le plein emploi, l'émergence d'une classe moyenne.

**La France connaissait une croissance industrielle moyenne de 5,3%** par an depuis 1949 (qui se poursuivra jusqu'en 1974), facilitée par un accès à l'énergie à bas coût et le rattrapage technologique.

**Durant la période de reconstruction, le temps n'avait pas été aux constructions pharaoniques, mais aux initiatives pour préparer l'avenir :**

— le plus grand télescope d'Europe occidentale fut inauguré en 1958 à Saint-Michel-de-Provence ;

— le paquebot France fit sa première traversée de l'Atlantique en 1960 ;

— le tunnel du Mont-Blanc (11,6 km entre Chamonix et Courmayeur en Italie) fut achevé en 1965 ;

— si 1969 fut « l'année aéronautique » avec le premier vol expérimental de l'avion supersonique franco-

britannique Concorde et la mise en place du programme spatial français, leur phase d'étude était bien antérieure.

**Les comptes publics étaient excédentaires ou proches de l'équilibre** (ils le seront jusqu'en 1974).

**Le chômage était une notion quasiment inconnue** en situation de plein emploi.

**Les Trente Glorieuses avaient permis le développement d'un groupe social nouveau : les classes moyennes.**

La raison ? Après la Seconde Guerre mondiale, l'exode rural s'était accéléré, entraînant l'arrivée en ville de milliers de jeunes adultes grossissant les rangs de la population urbaine, de laquelle émergeaient les classes moyennes.

**Cependant, le pays était resté profondément arriéré au niveau des mœurs.**

— Les conditions de travail des ouvriers étaient difficiles, et les travailleurs n'étaient pas reconnus à leur juste valeur.

— Dans un contexte social dominé par le patriarcat, les femmes n'étaient pas réellement considérées comme des citoyennes, mais vues simplement comme des ménagères, des épouses et des

mères. Celles qui travaillaient occupaient des fonctions peu importantes, et leur salaire était, à travail égal, inférieur à celui d'un homme (1/3 de moins environ).

— Les jeunes avaient une place très limitée au sein de la société. Seulement une minorité se destinait à des études universitaires.

**Le besoin de changement, contestant les valeurs et structures d'une société qui avait peu évolué depuis le XIXe siècle, émanait de la base, laquelle souhaitait d'autres rapports sociaux dans l'entreprise, à l'université et dans la famille.**

— **Les ouvriers**, exclus de la prospérité et payés au SMIG, informés que la crise était internationale, ont été encouragés par leurs syndicats à revendiquer, à se regrouper pour l'organisation de grands mouvements de grèves.

— Dans le sillage de la révolte des étudiants, **les jeunes** ont montré leur désir de s'affirmer en tant que catégorie socio-culturelle à part entière. Lassés de la chape moraliste qui pesait sur les rapports sociaux et sur la sexualité, ils ont réclamé plus de liberté, la fête, le plaisir. Les slogans, certains plus poétiques que politiques, illustraient ce besoin de liberté : « *Faites l'amour, pas la guerre* » ; « *Il est interdit d'interdire* » ; « *Vivre sans temps morts, jouir sans entraves* »...

**Le pays était dirigé par un chef de l'Etat à la stature incontestée, mais âgé (78 ans), pur représentant de l'éducation rigide ancrée dans le XIXe siècle.**

Ses partisans avaient manigancé son retour en 1958, en pleine guerre d'Algérie, pour « sauver », une fois encore, la France en péril.

Il avait accepté son retour comme Président du Conseil avec mandat de préparer un projet de Constitution mettant fin au régime des partis. Le projet fut approuvé par référendum le 28 septembre 1958 avec **79,25%** de « Oui ».

La Cinquième République succédait, le 4 octobre 1958, à la Quatrième instaurée en 1946.

Sa vision du pouvoir — **un chef directement approuvé par la Nation** —, le fit réélire en 1965, cette fois au suffrage universel direct. Son style de gouvernance, trop personnel (on parlerait aujourd'hui de « Verticalité » ou de « Jupitérien »), l'opposait aux partis communiste et socialiste, et à un degré moindre aux centristes pro-européens.

Il surmonta la crise de Mai 68, son pouvoir renforcé par une écrasante majorité aux élections législatives faisant suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, mais il démissionna en 1969, un nouveau référendum par lequel il engageait son mandat sur la



réforme du Sénat et la régionalisation donnant la victoire au « Non ».

**Son équipe ministérielle**, constituée de politiciens interchangeables « Barons », **n'avait pas perçu les aspirations de la société**, puis **n'avait pas apprécié la détermination des mouvements de contestation**, enfin **n'avait pas eu le courage de prendre les mesures anti-insurrectionnelles appropriées**. Le premier d'entre eux en désaccord avec le président sur la méthode, avait cédé au mirage de l'apaisement, sans garantie ni contrepartie.

**En 2018**, le pays est en guerre sur son propre territoire depuis plusieurs années contre le terrorisme islamiste. La société française a connu une véritable révolution des mœurs, s'est affranchie jusqu'à l'excès de la chape moraliste qui pesait sur les rapports sociaux et sur la sexualité, avec comme point d'orgue le mariage pour tous.

**A l'opposé du cercle vertueux des Trente glorieuses dans lequel évoluait la France de 1968, se sont substitués :**

— **un endettement chronique** (2.218,4 milliards d'euros fin mars, soit **97%** du PIB) ;

— **l'effondrement de la production industrielle** (accéléré par la mondialisation délocalisatrice et la révolution numérique) ;

— **un chômage exponentiel depuis plusieurs décennies** : **6,27 millions** de demandeurs d'emploi fin janvier ; ils étaient **400.000** en 1974, et François Mitterrand faisait une priorité en 1981 de ne pas passer la barre des 2 millions ;

— **une fiscalité écrasante et démotivante** : **35%** au début des années 70 ; **45,3%** en novembre 2017.

**Les Français ne sont pas plus heureux en 2018 qu'ils ne l'étaient en 1968.**

— Blasés en 1968 et soucieux de vouloir jouir sans entraves d'une vie prometteuse, ils sont en 2018, inquiets pour leur avenir incertain.

— La cherté de vie fragilise le budget de millions de ménages.

— La précarité de l'emploi, pour ceux qui ont la chance d'en avoir un, accroît l'incertitude du lendemain. La classe moyenne a beaucoup perdu de son pouvoir d'achat.

**Les Français ont perdu la confiance en leurs gouvernants**, toutes majorités au pouvoir confondues, jusque-là incapables de redresser la situation.

**Le pays est dirigé par un Président jeune** (le plus jeune de toutes les Républiques), élu le 7 mai 2017 sur un programme réformateur.

Malgré sa jeunesse, **il a su d'emblée redonner de la hauteur à la fonction présidentielle** (telle que l'incarnaient ses prédécesseurs de la Ve République avant 2007), et **augurer du retour de l'autorité de l'Etat**.

**Son équipe gouvernementale est composée d'experts dans leur domaine de compétences.**

**L'exécutif a le soutien, à l'Assemblée nationale, d'un parti majoritaire** au nom évocateur « La République en marche ».

**Il fallait l'avènement d'un surhomme pour inverser la situation** d'un pays en guerre, pris dans une spirale infernale d'endettement, de chômage et d'institutions en grande difficulté de moyens de fonctionnement.

**Le brillantissime visionnaire et très jeune candidat à la présidence**, Emmanuel Macron, ni de droite, ni de gauche, **portait cette capacité**. Signe des temps, le meneur trublion de Mai 68, Daniel Cohn Bedit, l'a soutenu lors de la campagne présidentielle.

Rompant avec l'inertie, les échecs ou les demi-mesures de ses prédécesseurs, **il a montré sa détermination à réformer au pas de charge**, quitte à passer en force.

*« Nous avons immensément à faire parce que notre pays doit reconstruire les cinquante prochaines années de progrès ».*

**Dans notre histoire récente, un seul gouvernant avait agi avec autant de clairvoyance et de célérité : Napoléon Bonaparte.** Dès le début du Consulat, il avait réformé l'éducation, la justice, la finance et le système administratif.

Certaines dispositions prises sous son autorité sont encore en vigueur : Conseil d'État, Sénat, Banque de France, Corps préfectoral, lycées, légion d'honneur, Chambres de commerce, Code civil, Conseils de prud'hommes, Cour des Comptes, baccalauréat, Code pénal...

Marchant sur ses pas, notre jeune Président — lui aussi jupitérien et adepte de la verticalité du pouvoir —, *« Napoléon des temps modernes ? »* a en un an déjà, réalisé ou mis en chantier une trentaine de réformes majeures dans tous les domaines : Code du travail, assurance chômage, hausse de la CSG, cotisations sociales, Justice, moralisation de la vie politique, ISF, accès à l'université, SNCF, réduction du nombre de parlementaires et des mandats consécutifs, immigration... La liste est si longue et le rythme si rapide

que les Français ont du mal à avoir une vue d'ensemble de l'action du pouvoir.

**Le programme de travail que s'était fixé le Gouvernement à l'été 2017 prévoyait six réformes sociales dans les dix-huit premiers mois du quinquennat, pour rénover le modèle social.**

La première, celle sur le **Droit du travail**, a été faite par ordonnances, finalisée en septembre, applicable dès janvier 2018.

Malgré l'urgente nécessité des réformes entreprises pour remettre la France en ordre de marche, il eût été improbable qu'il n'y eût pas de contestations d'éternels opposants au changement et au mode de gouvernance de ce Président « jupitérien ».

**Deux réformes en particulier ont fait le lit d'une contestation aux répercussions fâcheuses :**

— **La loi « Orientation et réussite des étudiants » (ORE)**, adoptée par le Parlement le 15 février 2018.

Une minorité d'étudiants a occupé et vandalisé plusieurs sites universitaires durant plusieurs semaines, empêchant la tenue des cours. Ils bloquent encore (soutenus par des non-étudiants) l'accès de certains sites d'examens pour en empêcher la tenue.

— **L'avenir du réseau ferroviaire** (adoptée par l'Assemblée mais pas encore discutée au Sénat), plus particulièrement **la fin progressive du statut des cheminots**.

Les cheminots ont établi un calendrier de grèves perlées, commencées début avril et qui devraient durer jusqu'en juin. Prenant en otages des millions d'usagers, elles sont très coûteuses pour la SNCF, impactent le tourisme, l'industrie et le commerce.

Les syndicats de cheminots imaginaient faire plier le Premier ministre, Édouard Philippe. Mais ce dernier est déterminé, le projet ayant été adopté par les députés à une écrasante majorité, à le mener à bien :

*« (...) nous ne reviendrons pas sur l'ouverture à la concurrence, nous ne reviendrons pas sur la réorganisation de l'entreprise, nous ne reviendrons pas sur la fin du recrutement au statut. La seule porte ouverte est celle, tout aussi explosive, de la reprise par l'État des quelque 50 milliards de dette de la SNCF. Une discussion qui ne se fera pas qu'avec les organisations syndicales qui ne sont pas propriétaires de la dette. Les Français étant aussi directement intéressés, cette question sera donc également discutée avec les associations d'usagers, la direction de la SNCF et le Parlement ».*

En s'engageant dans la voie d'une grève intermittente sur plusieurs mois (deux jours de grève, trois jours de travail jusqu'à fin juin), les syndicats de cheminots ont peut-être commis une erreur stratégique.

- **Que sera mai 2018 ?**

En cette année de cinquantième anniversaire de **Mai 68**, la tentation est grande, pour les syndicats d'opposition en perte de représentativité (la CGT en particulier), et pour le candidat malheureux à l'élection présidentielle Jean-Luc Mélenchon, de se positionner en leaders de la contestation.

Leur moyen est la surenchère pour appuyer les **mouvements sociaux** (les mécontentements montent et les mobilisations se multiplient depuis le début de l'année : surveillants de prison, fonctionnaires, cheminots, retraités, salariés des EHPAD, de Carrefour, personnel d'Air France...), et **essayer de les fédérer dans un vaste mouvement de convergence des luttes** qui, s'il parvenait à bloquer l'économie du pays par une grève générale (comme en 1968), pourrait — c'est en tout cas l'objectif envisagé —, obliger le Gouvernement à renoncer.

**Convergence des luttes ou divergence des mécontentements ? Objectif utopique ?**

— **Le 1er mai**, la journée traditionnelle, test grandeur nature, a été marquée par la dispersion. Malgré l'appel de la CGT à un 1er mai unitaire, les syndicats ont défilé globalement en ordre dispersé.

— **Le 5 mai**, plus politique, la France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon a appelé à une grande manifestation nationale, baptisée « La Fête à Macron ». Elle devait permettre, à une date de mobilisation en week-end, la présence de plusieurs dizaines de milliers de personnes pour soutenir le mouvement des cheminots. Là encore, la convergence syndicale et politique n'a pas eu lieu ; la CGT et FO ont refusé de participer à la marche, ainsi que le premier secrétaire du PS Olivier Faure, qui a dit ne pas vouloir donner le sentiment d'être là pour récupérer un mouvement qui n'est pas le sien.

— **Le 22 mai**, les neuf fédérations de la fonction publique (représentant les 5,7 millions d'agents publics), ont appelé à une nouvelle journée de grève nationale. Ils manifesteront avec l'appui des cheminots pour défendre un service public qu'ils estiment « attaqué » par les réformes voulues par le Gouvernement. L'unité syndicale se veut de mise pour cette troisième mobilisation.

La mobilisation devrait sans doute impacter les cantines scolaires et les activités périscolaires assurées par des agents municipaux, mais aussi des secteurs



comme les crèches, Pôle Emploi, l'énergie, la santé, France Télévisions. La coordination nationale infirmière, le syndicat des médecins inspecteurs de la santé publique, le syndicat des professionnels infirmiers ont déposé leur préavis de grève.

Les salariés de France Télévisions sont appelés à se joindre au mouvement, et les agents des Finances Publiques, déjà mobilisés depuis plusieurs semaines, prévoient de continuer leur protestation.

Les policiers pourraient aussi être dans la rue, Alliance police nationale ayant appelé ses adhérents, mais aussi l'ensemble des policiers à manifester pour « *démontrer qu'il est hors de question de brader (leur) statut particulier* ».

### **— Le 26 mai, une marée populaire dans toute la France ?**

Une mobilisation de "la gauche de la gauche" contre Emmanuel Macron, regroupant plusieurs organisations syndicales, politiques et associatives (une quinzaine dont la CGT, l'Union syndicale Solidaires, Attac, La France Insoumise, le NPA, le PCF...) a lancé un appel commun à manifester le samedi 26 mai dans toute la France pour : « *l'égalité, la justice sociale et la solidarité* ». Son objectif est d'obtenir une marée populaire.

Cette marée populaire empêchera-t-elle « Jupiter », notre « *Napoléon des temps modernes ?* », de moderniser la France pour les cinquante ans à venir ?

### **Stratégie de communication pour l'exécutif ?**

La première semaine de mai, bien qu'agitée, n'a pas semblé inquiéter le pouvoir :

— Emmanuel Macron était en voyage en Australie puis en Nouvelle-Calédonie.

— Le Premier ministre se rendait dans le Cher pour y rencontrer des acteurs de l'économie et de la santé ainsi que des élus locaux. Le 7 mai, il recevait les responsables syndicaux à Matignon.

— Le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, estimait que : « *les Français en ont assez de ceux qui sont contre tout* ».

C'est un fait que presque deux Français sur trois (62% exactement) souhaitent désormais que le Gouvernement aille jusqu'au bout des réformes en cours, en particulier à la SNCF.

— Le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, ne semble pas déterminé outre mesure à utiliser la force publique pour débloquer les centres d'examens des étudiants.

### **Comprenne qui pourra :**

— **Mai 1968** : pas de chômeurs, pas de dette, l'insurrection pour exiger des réformes.

C'était : « *Sous les pavés, la plage !* »

— **Mai 2018** : plus de 6 millions de chômeurs ; plus de 2.000 milliards d'euros de dettes ; les libertés d'un pays démocratique ; l'appel à l'insurrection pour s'opposer à des réformes salutaires initiées par le Gouvernement.

C'est, pour l'heure : « *Sous les pavés, quelle plage ?* »

Ainsi va la France, ce pays dit irréformable !

Scandera-t-on, après la victoire ou l'échec de l'appel à la marée populaire du 26 mai :

« *Mélenchon, tu te montes le bourrichon !* »

ou

« *Macron, reprends ton baluchon !* » ?

— Le Président "jupitérien" Macron et son gouvernement pourront-ils mener les réformes engagées à leur terme ?

— L'Histoire retiendra-t-elle qu'Emmanuel Macron, le plus jeune Président de la Ve République élu en 2017, fut celui qui réussit, dans un pays réputé

irréformable, à faire passer les réformes structurelles nécessaires ou importantes contribuant à moderniser le pays pour les décennies à venir... qu'il fut pour la France le *Napoléon des temps modernes* ?

\*

## Chapitre 2

### **Mai 2018 ne pouvait être un "bis repetita" de Mai 68. Pourquoi ?**

L'appel commun à manifester le samedi 26 mai dans toute la France pour « *l'égalité, la justice sociale et la solidarité* » avait pour objectif d'obtenir une marée populaire.

La convergence des luttes et des mécontentements qui voyait pour la première fois à travers la France, côte à côte depuis vingt ans, partis politiques, syndicats et associations pour forcer Emmanuel Macron à infléchir sa politique sociale, devait marquer un tournant dans la contestation sociale jusque-là circonscrite à des mouvements catégoriels : cheminots, fonctionnaires, retraités, étudiants...

Jean-Luc Mélenchon avait même chiffré l'objectif à deux millions de personnes dans tout le pays. On en fut très loin. Au mieux 250.000 personnes en France (selon la CGT), tandis qu'à Paris les cortèges furent moins fournis que lors de la journée du 5 mai.

- **Le succès de cette manifestation aurait-il pu infléchir la politique sociale du gouvernement ?**

Emmanuel Macron avait prévenu que la "marée populaire" n'arrêterait pas sa détermination à poursuivre les réformes.

Le rapport de forces n'aurait donc eu aucune chance de le faire reculer. Et ceux qui voulaient lui "faire sa fête" le 26 mai l'ont plutôt conforté pour son premier anniversaire de Président.

Il a pu démontrer sa stature de chef d'Etat, celle qui avait marqué les esprits lors de son investiture et en diverses circonstances :

— Entrée au Panthéon de Simone Veil et de son époux, le 1er juillet.

— Cérémonies du 14 juillet.

— Visites officielles à l'étranger.

— Cérémonies commémorant le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale.

• **Est-ce à dire que les Français étaient résignés ?**

Les sondages semblaient témoigner d'une forte attente sociale.

Cette attente sociale s'est manifestée dès le 17 novembre sous une forme inédite : le mouvement des

"Gilets jaunes", affranchi des partis politiques, des syndicats et des corporations.

Mobilisés initialement pour la défense du pouvoir d'achat et la fiscalité du carburant, leurs revendications se sont d'abord élargies aux mesures du début de quinquennat ayant suscité un fort mécontentement : la réforme de l'ISF, la diminution des APL, la hausse de la CSG.

Puis, exacerbé par la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires, des dépenses du couple Macron jugées somptuaires (la vaisselle de l'Élysée, la piscine du fort de Brégançon), les réponses maladroitement ou clivantes de l'exécutif, le mouvement a débouché sur une crise majeure d'un niveau rarement atteint, rappelant la situation à la veille de la Révolution française de 1789.

- **Longtemps inaudible, Emmanuel Macron sort de son silence le lundi 10 décembre.**

La capacité de mobilisation et de nuisances des "Gilets jaunes", auxquelles se sont mêlés des "casseurs" décidés à en découdre avec les forces de l'ordre, occasionnant des actes de vandalisme très importants y compris sur des symboles de la République, a forcé l'exécutif à infléchir sa politique sociale.

Après un nouveau samedi (le quatrième) de manifestations des "Gilets jaunes" et de violences partout

en France, Emmanuel Macron est sorti de son silence le lundi 10 décembre en soirée (allocution suivie par 23 millions de téléspectateurs, un record d'audience).

Il a décrété un « *état d'urgence économique et social pour que chacun puisse vivre mieux de son travail* », et fait plusieurs annonces en faveur du pouvoir d'achat (dont le coût est estimé à 10 milliards) :

— Annulation en 2019 de la hausse de la CSG sur les retraites entre 1.200 et 2.000 euros par mois.

— Retour aux heures supplémentaires défiscalisées. En 2019, les heures supplémentaires seront versées sans impôts ni charges.

— Les employeurs pourront verser une prime de fin d'année qui n'aura à acquitter ni impôt pour le salarié, ni charge pour l'employeur.

— Engagement de campagne, le salaire d'un salarié au SMIC augmentera au total de 100 euros par mois, sans qu'il en coûte 1 euro de plus à l'employeur, et cela dès 2019 au lieu d'un étalement pendant tout le quinquennat.

Mais, poussé à la surenchère par sa nature informelle, le mouvement n'a pas cessé pour autant. Les revendications ont au contraire été démultipliées, allant jusqu'à la demande persistante de la démission du chef de l'Etat, de la dissolution de l'Assemblée nationale, d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC).



Le samedi 12 janvier marquait "l'acte 9" (neuvième samedi depuis le 17 novembre) avec des manifestations dans tout le pays.

Confronté à une crise sociale inédite, émaillée de manifestations où son nom et sa représentation s'accompagnaient de slogans hostiles, voire haineux, Emmanuel Macron se devait de chercher à renouer le lien avec les Français, à tenter de regagner leur confiance pour pouvoir continuer à réformer.

- **La grande idée pour en sortir : l'organisation d'un "grand débat national".**

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un "grand débat national" permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

Lors de ses vœux le 31 décembre, Emmanuel Macron avait promis d'écrire aux Français afin de détailler les contours de ce "grand débat national" organisé pour répondre à la crise des "Gilets jaunes".

La "**Lettre aux Français**"<sup>1</sup> a été diffusée dans la presse et les réseaux sociaux dès le dimanche 13 janvier en soirée.

---

<sup>1</sup> Copie intégrale en annexe 2

Dans son introduction, Emmanuel Macron a tenu à démontrer qu'il avait entendu la colère qui s'exprime depuis le début du mouvement des "Gilets jaunes".

L'objectif affiché du débat est clair : « *Bâtir un nouveau contrat pour la Nation... Rendre à la France sa prospérité pour qu'elle puisse être généreuse, car l'un va avec l'autre... Inventer un projet productif, social, éducatif, environnemental et européen nouveau, plus juste et plus efficace.* »

**Quatre grands thèmes**, couvrant des grands enjeux de la Nation, **en indiquent les contours** :

- la fiscalité et les dépenses publiques ;
- l'organisation de l'Etat et des collectivités publiques ;
- la transition écologique ;
- la démocratie et la citoyenneté.

Dans la logique de la grande consultation nationale, le Président a profité de sa lettre pour, lui aussi, poser des questions (35 au total) afin d'encadrer le "grand débat" et "transformer les colères en solutions".

En conclusion de sa missive, il insiste sur le caractère inédit de ce débat qui n'est ni une élection, ni un référendum, et appelle le plus grand nombre de Français à participer à cette large consultation qui a

démarré le mardi 15 janvier et se déroulera jusqu'au 15 mars.

Il a promis de tirer toutes les conclusions de cette consultation inédite.

Réponse après le 15 mars 2019.

\*



## Chapitre 3

### **Mai 2018 ne fut pas un "bis repetita" de Mai 68** **Analyse**

La faute à un discours trop radical pour être fédérateur. Jean-Luc Mélenchon avait déjà échoué à incarner à lui seul l'opposition de gauche. Il comptait sur le renfort des organisations syndicales, prélude à la "convergence des luttes" pour donner un nouveau souffle à la contestation.

L'échec fut patent. Au mieux 250.000 personnes en France, tandis qu'à Paris les cortèges furent moins fournis que lors de la journée du 5 mai.

- **Le symbole peut-il être plus fort que les chiffres ?**

Les nostalgiques du Front populaire, que Jean-Luc Mélenchon voudrait faire renaître, y ont vu le début d'une dynamique appelée à prendre de l'ampleur.

Le rapport de forces n'a pas plaidé pas dans ce sens. La mobilisation a été inférieure à celle du 22 mars (400 à 500.000 cheminots et fonctionnaires mobilisés contre les mesures du gouvernement), très loin des niveaux de mobilisation contre la loi El Khomri (1 à 1,5

million), et encore plus loin des niveaux de 2010 contre la réforme Sarkozy des retraites (6 journées à plus de 3 millions).

Pire, bien loin d'élargir les mobilisations sur un mot d'ordre global, et donc de renforcer la lutte des cheminots, de la santé ou de la fonction publique contre Macron, elle a peiné à les rassembler, montrant ainsi que le rapport de forces était largement insuffisant pour le faire reculer. Ceux qui voulaient lui "faire sa fête" le 26 mai l'ont plutôt conforté pour son premier anniversaire de président.

- **Quel était le bilan de ce Président réformateur à la première année du quinquennat ?**

Elu sans difficulté face à Marine Le Pen, Emmanuel Macron avait affiché un rythme très soutenu dans les réformes : SNCF, Code du travail, sécurité et terrorisme, plan pour le climat, nouvelles règles sur la transparence des élus, suppressions d'impôts, modifications des lois sur l'asile et l'immigration...

Rythme dont il ne comptait pas diminuer le tempo pour sa deuxième année de mandat.

- **Emmanuel Macron a mieux résisté dans l'opinion que ses prédécesseurs immédiats.** <sup>2</sup>

L'enseignement de cette enquête est que le chef de l'Etat a résisté plutôt mieux dans l'opinion que ses prédécesseurs immédiats, François Hollande et Nicolas Sarkozy :

— **45%** des sondés jugeaient le bilan "**positif**", avec **4%** à le considérer comme "très positif".

— Une majorité de Français (**55%**) dressait le bilan de son action "**négalif**".

L'action d'Emmanuel Macron a été jugée **sévèrement** pour ce qui est du pouvoir d'achat et de la réduction des inégalités sociales, **78%** estimant qu'elle va dans le mauvais sens.

Ils étaient à **peine moins sévères** pour ce qui est du système de santé (**72%**), du système de retraite (**70%**) et de la maîtrise de l'immigration (**66%**).

Le bilan était **plus légèrement négatif** pour la lutte contre l'insécurité (**53%**), la réforme de l'éducation (**51%**) et la lutte contre le chômage (**51%**).

---

<sup>2</sup> Enquête réalisée du 25 avril au 2 mai 2018 auprès de 13 540 personnes inscrites sur les listes électorales par l'Institut Ipsos-Sopra Steria pour le Cevipof (Centre de recherche de Sciences Po), la Fondation Jean Jaurès et Le Monde.

Les électeurs étaient partagés sur l'amélioration du fonctionnement de la vie politique (**50%**).

Seules quatre thématiques emportaient l'adhésion : la politique étrangère, qui va "**dans le bon sens**" pour **63%** des Français, l'aide aux entreprises (**61%**), l'Union européenne (**60%**) et la lutte contre le terrorisme (**57%**).

- **Emmanuel Macron est perçu comme étant le Président des riches.**

Confortant l'image d'un "Président des riches" brandie par l'opposition, les Français estimaient à **76%** que la politique menée profite avant tout aux catégories aisées, et à seulement **16%** à l'ensemble des Français, contre **5%** qui la voyaient favorable aux catégories populaires et **3%** aux classes moyennes.

- **L'état de l'opinion sur les fractures françaises.**

Pour bien comprendre l'évolution de la situation actuelle, il est intéressant de connaître l'état de l'opinion sur les fractures françaises un peu plus d'un an après l'élection d'Emmanuel Macron.

Une photographie de l'état de l'opinion française après un peu plus d'un an au pouvoir d'Emmanuel



Macron a été publiée le 9 juillet 2018 par la **Fondation Jean Jaurès**<sup>3</sup>.

— Une nette majorité des Français considérait que la plupart des hommes et des femmes politiques sont corrompus (**63%**), ou qu'ils agissent principalement pour leurs intérêts personnels (**82%**), chiffres toutefois en recul continu depuis 2016, année où des niveaux records de défiance avaient été mesurés.

— Néanmoins, la confiance des Français dans le système démocratique se dégrade continuellement : **64%** estimaient que le régime démocratique est irremplaçable, qu'il est le meilleur système possible, contre **76%** à partager cette opinion en 2014.

\*

---

<sup>3</sup> Sixième vague de l'enquête « **Fractures françaises** », en partenariat avec **Ipsos, Sopra Steria, Le Monde et Sciences Po** (programme ViePol)



## Chapitre 4

### **L'attente sociale relancée indépendamment des partis politiques et des syndicats**

Une accumulation de maladroites de langage, de décisions malvenues et contestées, une logique d'intransigeance, a relancé l'attente sociale indépendamment des partis politiques et des syndicats.

- **Octobre 2014 : *Les femmes salariées de Gad, "pour beaucoup illettrés."***

Emmanuel Macron vient d'être nommé **ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique** de François Hollande. Interrogé à la radio sur la grève des ouvrières de l'abattoir Gad en Bretagne, il explique que : **« *les femmes salariées de chez Gad sont pour beaucoup, illettrés* »**.

Il présentera ses excuses un peu plus tard.

Cinq ans jour pour jour après l'annonce de la fermeture de l'abattoir Gad de Lampaul-Guimiliau (Finistère), le réalisateur Philippe Guillou sortira un film documentaire intitulé "Les illettrés", en référence à la phrase malencontreuse d'Emmanuel Macron.

- **Octobre 2014 : *Le bus pourra "bénéficier aux pauvres..."***

Le **ministre Macron** dévoile son projet de développement du transport en autocar. Il explique que le train est devenu trop onéreux et que :

*« cette mesure pourrait bénéficier aux pauvres qui voyageront plus facilement parce que l'autocar c'est 8 à 10 fois moins cher ».*

### **Précisions :**

Le ministre de l'Economie Emmanuel Macron a surpris son monde en annonçant vouloir assouplir les règles du transport par autocar en France.

Michel Seyt, le président du syndicat des transporteurs de voyageurs (FNTV) s'en réjouit et détaille les conséquences bénéfiques de cette réforme qui créera des emplois et permettra de se déplacer à la fois plus facilement et à moindre coût :

*« Il y a longtemps que nous réclamions cette mesure. La France est en effet le dernier pays en Europe où la loi restreint énormément les voyages en car pour des grandes distances. Rendez-vous compte que cela date d'une loi de 1982 ! A l'époque, il s'agissait d'éviter une trop forte concurrence au train. Du coup, seul le transport local a été autorisé sous la houlette des*

*régions. L'idée la plus souvent avancée serait d'autoriser une libre concurrence pour des trajets dépassant 200 kilomètres. En-dessous, il faudrait toujours passer une convention avec les régions, qui resteraient donc décisionnaires pour les distances moyennes. En outre, une autorité nationale de régulation serait instaurée pour contrôler la bonne marche de l'ensemble. Cela pourrait d'ailleurs être la même qui régule aujourd'hui le train : l'ARAF (Autorité de régulation des activités ferroviaires). »*

- **Mai 2016 : "La meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler"**

En déplacement à Lunel (Hérault), le **ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique** est pris à partie par des grévistes en raison de son soutien à la loi El Khomri.

A un jeune qui lui reproche de s'acheter des costards avec son pognon, Emmanuel Macron lui répond :

**« Vous n'allez pas me faire peur avec votre T-shirt : la meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler. »**

**Précisions :**

En visite à Lunel dans un fort climat de tension sociale où les grèves se succèdent partout en France, Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, venu à la rencontre de jeunes élèves d'une école du numérique afin de montrer un autre visage d'une ville qui a perdu au moins huit de ses jeunes en Syrie, est pris à partie par des grévistes en raison de son soutien à la loi El Khomri. L'échange, sous l'œil des caméras de BFMTV, dure environ dix minutes.

D'abord de bonne composition, Emmanuel Macron perd rapidement patience. Face à deux grévistes, le ministre lance :

*« Je n'ai pas de leçons à recevoir. Si vous ne voulez pas que la France soit bloquée, arrêtez de la bloquer ».*

Mais les hommes en face de lui ne se débinent pas.

*« Ce qui bloque la France, c'est le 49-3, monsieur Macron »*, martèle un autre homme, en référence à l'utilisation faite par le gouvernement de l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter sans vote le texte à l'Assemblée nationale.

- **1er juin 2017 : "Le kwassa-kwassa pêche peu, il amène du Comorien"**

A l'occasion d'une visite au Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage atlantique d'Etel, dans le Morbihan, Emmanuel Macron s'est fendu d'une blague pour le moins maladroite sur les "kwassas-kwassas", ces barques de pêche que les passeurs utilisent pour emmener des migrants originaires des Comores sur l'île de Mayotte.

L'entourage du président reconnaît une plaisanterie "pas très heureuse".

### **Précisions :**

La scène a été repérée par l'équipe de l'émission "Quotidien". Le président est en train de parler de bateaux de pêche avec un gérant de l'Etel ; les deux hommes évoquent les "tapouilles", puis les "kwassas-kwassas".

« *Mais le kwassa-kwassa pêche peu ! Il amène du Comorien* » s'amuse Emmanuel Macron. Un long moment de gêne se fait alors sentir avant que le président reprenne, à voix basse :

« *les tapouilles c'est les crevettiers...* ».

Les kwassas-kwassas, petites embarcations de fortune, sont connues pour être utilisées par les passeurs pour amener des migrants comoriens vers les côtes du département français de Mayotte.

La phrase fera un tollé, car cette traversée, très dangereuse, a déjà fait de nombreux noyés : entre 7.000 et 10.000 Comoriens morts entre 1995 et 2012. (Estimation rapport Sénat juillet 2012).

- **29 juin 2017 : "*Les gens qui ne sont rien*"**

Inaugurant "Station-F", le plus grand incubateur de start-up au monde (34.000 mètres carrés, situé dans la Halle Freyssinet à Paris), Emmanuel Macron compare, au cours de son discours, la réussite de son mouvement "En marche !" à une start-up.

En rappelant l'histoire du lieu, un ancien bâtiment ferroviaire, il affirme :

***« Une gare, c'est un lieu où on croise les gens qui réussissent et ceux qui ne sont rien. »***

**Précisions :**

Le 18 juin 2013, Le Monde et Challenges révèlent que Xavier Niel, le fondateur de Free, devrait acquérir la Halle Freyssinet.

L'opération s'effectue effectivement le 23 septembre 2013. La Halle Freyssinet est temporairement rachetée par la ville de Paris à la SNCF, usant de son droit de préemption, puis la revend à Xavier Niel.



Le président de la République, François Hollande, pose la première pierre (issue d'une impression 3D) le 22 octobre 2014. Il assure alors que *« ce bâtiment est appelé à devenir un lieu qui fera de Paris l'une des capitales du numérique dans le monde »*.

*« Cela en ferait le plus gros incubateur du monde. Une première mondiale à cette échelle, un épicode urbain à la fois créateur d'emplois et d'innovations au service des Parisiens »* selon la ville de Paris.

Xavier Niel finance le projet à 90 % et investit 250 millions d'euros. La Halle, dont la rénovation est confiée à l'architecte Jean-Michel Wilmotte, doit devenir une structure d'accueil pour un millier de start-up innovantes dès 2016.

L'incubateur numérique a été opérationnel en 2017.

- **13 juillet 2017 : *"Je considère qu'il n'est pas digne d'étaler certains débats sur la place publique. Je suis votre chef... Et je n'ai à cet égard besoin de nulle pression et de nul commentaire"*.**

En arrivant à l'hôtel de Brienne pour la traditionnelle Garden Party du ministère de la Défense, Emmanuel Macron est furieux. Les ministres et autres officiels qui l'accompagnent l'entendent maugréer et répéter : *« Ça ne va pas se passer comme ça ! »*

L'objet de la colère présidentielle : le général de Villiers, chef d'état-major des armées, qu'il vient de reconduire à ce poste deux semaines plus tôt. Il n'a pas apprécié que "la grande muette" critique ouvertement le budget des armées.

Devant la communauté militaire à la veille du traditionnel défilé du 14 juillet, Emmanuel Macron lance, faisant référence à la promesse de porter l'effort de Défense à 2% du produit intérieur brut en 2025... :

***« Je considère qu'il n'est pas digne d'étaler certains débats sur la place publique. Je suis votre chef. Les engagements que je prends devant nos concitoyens et devant les armées, je sais les tenir »***

***« Et je n'ai à cet égard besoin de nulle pression et de nul commentaire »***, a-t-il ajouté, rappelant les militaires à leur sens du devoir et de la réserve.

### **Précisions :**

En juillet, en annonçant 850 millions d'euros de baisse des crédits militaires, Emmanuel Macron a provoqué le "coup de gueule" du général Pierre de Villiers. Devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale (audition à huis clos), il a fustigé cette décision du gouvernement, jugeant que l'armée avait déjà tout donné, que la situation n'était pas tenable, et déclaré qu'il ne se laisserait pas "baiser comme ça",

demandant que les engagements financiers pris par le président se traduisent dans les faits sans tarder.

Dans une tribune au Figaro à paraître le 14 juillet, il s'est montré plus mesuré, appelant à initier l'effort dès 2018 et à le maintenir dans la durée.

*« C'est à cette condition que nos Armées pourront demeurer ce qu'elles sont et refléter ce qu'elles incarnent.*

*Les Armées vont devoir assumer cette année le surcoût des opérations extérieures (850 millions d'euros) qui était jusqu'ici réparti entre les autres ministères, aux termes d'arbitrages rendus pour contenir le déficit budgétaire.*

*Leur budget restera inchangé par rapport à ce qui a été voté par le Parlement pour 2017 (32,7 milliards d'euros). Mais elles subiront in fine une baisse de 850 millions de crédits pour l'achat d'équipements dont certains vont devoir être reportés ou annulés. Elles ont notamment besoin d'avions de ravitaillement en vol, d'hélicoptères et de blindés pour renouveler des matériels vieillissants, autant de moyens qui leur font cruellement défaut aujourd'hui sur des théâtres d'opérations grands comme l'Europe.*

*Le chef de l'Etat a jugé que l'effort demandé était "légitime et faisable sans attenter en rien à la sécurité de*

*nos troupes, à nos commandes militaires et à la situation telle qu'elle est aujourd'hui". Il a assuré que le budget des Armées connaîtrait une hausse dès 2018 afin de respecter l'engagement d'atteindre 2% du PIB d'ici 2025. »*

Le général de Villiers a estimé qu'après avoir été critiqué publiquement et explicitement par le chef de l'État lors de son discours devant plusieurs centaines d'officiels Français et étrangers, sa situation était intenable. Il a démissionné le 19 juillet.

Le recadrage public du chef d'état-major des Armées par le jeune président n'ayant pas accompli son service militaire mais néanmoins "Chef des Armées" a été la première grosse erreur de son quinquennat, pêchant par inexpérience, suffisance et arrogance.

### **Quel est le rôle du chef d'état-major des Armées ?**

Le chef d'état-major des Armées (CEMA) est le conseiller militaire du gouvernement.

Il est responsable de la préparation et de l'emploi opérationnel des forces armées. A ce titre, il est de son devoir d'exprimer les besoins en hommes et en matériels de ses forces, et il doit aussi délivrer une information sincère au pouvoir législatif. Le 12 juillet, il s'est

exprimé à huis clos devant la commission de la Défense. Ses propos ont fait l'objet d'une fuite.

Depuis un décret de 2013, il "assiste" le ministre de la Défense et, sous l'autorité du président de la République, il "assure le commandement des opérations militaires".

Ses fonctions, telles qu'elles existent aujourd'hui avec l'autorité sur les trois Armées (Air, Terre, Marine) ont été définies par le général de Gaulle en juillet 1962.

### **Emmanuel Macron a-t-il pris conscience de sa "bourde" par excès d'autoritarisme ?**

Alors qu'Emmanuel Macron est à la tête du pays depuis maintenant 115 jours, il a accepté de se confier aux journalistes du Point dans un entretien où ont été évoqués les moments forts de ce début de quinquennat, dont l'éviction du chef d'état-major des Armées, Pierre de Villiers.

Sur ce dernier point, il a martelé ne pas avoir de regrets.

**« Je l'assume totalement ».**

Selon lui, la tempête politicomédiatique déclenchée à la suite de la démission du général n'était qu'une « **tempête dans un verre d'eau, car les gens ont perdu le**

*sens de ce qu'est la Vème République et son fonctionnement ».*

Et de s'imaginer s'il en avait été autrement :

*« D'ailleurs, si je n'avais réagi comme je l'ai fait, les mêmes auraient dit que j'étais un chef des Armées faible. »*

- **22 juillet 2017** : *"Si à 18 ans vous commencez à pleurer pour 5 euros... "*

Sous le hashtag # APL, la députée LREM Claire O'Petit jette de l'huile sur le feu. Selon elle :

*« Si à 18 ans vous commencez à pleurer pour 5 euros... qu'est-ce que vous allez faire de votre vie ? »*

**Précisions** : Une mesure pour laquelle actuel et ancien gouvernements se renvoient la balle.

*« Les APL subiront une baisse de 5 euros par mois et par ménage à partir d'octobre suite à l'application d'une réforme d'économie budgétaire décidée sous le quinquennat précédent et pas encore appliquée »,* a indiqué à l'AFP un responsable du ministère, se défendant d'être à l'origine de l'initiative.

Ce que contredit l'ancien ministre chargé du Budget Christian Eckert, qui affirme dans une interview accordée au "Parisien" que l'ancien gouvernement n'avait "jamais" envisagé une baisse des aides au logement.

Cette mesure avait bel et bien été envisagée sous le quinquennat de François Hollande en 2015, bien que considérée comme un suicide par le député socialiste François Pupponi, président d'un groupe de travail de l'Assemblée nationale sur la réforme des aides personnelles au logement : « *Raboter les APL serait budgétairement facile, mais socialement inefficace et politiquement suicidaire.* », mais elle n'avait pas été appliquée.

Elle a été rendue publique le samedi 22 juillet par le ministère de la Cohésion des territoires.

**Objectif :** Les aides au logement bénéficient à 6,5 millions de ménages français et coûtent 18 milliards d'euros par an au budget de l'Etat. Versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF), elles se décomposent en trois catégories : l'aide personnalisée au logement (APL) qui profite notamment à environ 800 000 étudiants, l'allocation de logement familial (ALF), l'allocation de logement social (ALS).

La baisse de 5 euros devrait faire économiser 32,5 millions d'euros par mois à l'Etat, soit 390 millions d'euros par an. Ou encore 2,15% du budget total des aides au logement.

**Conséquences :** Les organisations étudiantes sont montées au créneau.

Le premier syndicat étudiant de France, la Fage, s'est immédiatement insurgé contre la volonté du gouvernement : « *Deux mois, c'est le temps qu'il aura fallu au gouvernement pour s'en prendre au budget de l'Enseignement supérieur et s'attaquer au porte-monnaie des étudiants.* »

Le syndicat étudiant PDE (Promotion et défense des étudiants) a aussi demandé le retrait de cette proposition dangereuse pour la jeunesse, et condamné un double discours du gouvernement qui a promis d'un côté un gel des frais d'inscription universitaires, tout en prenant des mesures d'économies à contresens en termes de logement.

Une des polémiques les plus retentissantes du début du quinquennat d'Emmanuel Macron. Un membre du gouvernement, Julien Denormandie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires, reconnaît pour la première fois le 6 mai 2018 que la baisse de 5 euros des aides personnalisées au logement (APL) en 2017 avait été une "mauvaise décision" et promis qu'aucun allocataire ne serait impacté dans le cadre de la réforme du logement à venir.

Le premier ministre Edouard Philippe avait lui, admis que ce coup de rabot n'était "pas intelligent" en se défaussant sur son prédécesseur.



- **9 septembre 2017 : *"Je ne céderai rien ni aux fainéants, ni aux cyniques"***

Lors de son discours devant la communauté française d'Athènes, en pleine période des ordonnances réformant le Code du travail, Emmanuel Macron a fustigé "les fainéants, les cyniques et les extrêmes" qui voudraient l'empêcher d'agir.

Au terme d'un discours plutôt consensuel sur la France et l'Europe largement applaudi par l'auditoire, interrogé sur ses craintes à la veille d'une première journée de manifestations en France, voici que le chef de l'Etat lâche, vers la fin de son intervention, l'une de ces formules choc dont il a désormais le secret (Cf. sa sortie sur les Français qui "détestent les réformes"). S'en prenant à ceux-ci sans les nommer :

***« Je serai d'une détermination absolue. Je ne céderai rien ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes ».***

La formule a fait mouche, mais pas forcément dans le bon sens. Le premier terme a été plutôt mal accueilli (des propos scandaleux pour la CGT), forçant l'Elysée à s'expliquer.

**Précisions :** Patrick Martin-Genier, spécialiste des questions européennes, enseignant en droit public et

constitutionnel, a commenté l'événement dans son blog du 11/09/2017<sup>4</sup> :

**Emmanuel Macron : mais que s'est-il donc passé à Athènes ?**

Déjà qualifié de président Jupiter, puis comparé à Zeus, Emmanuel Macron a, dans son discours, ajouté une nouvelle quasi divinité tribunicienne : Périclès. Quelques minutes après, l'esprit des dieux ayant sans doute imprégné l'homme au plus haut point ou ayant provoqué chez lui un vertige incontrôlable, Jupiter étant le dieu des dieux qui gouverne la terre et le ciel et dirige les hommes selon son bon vouloir, il prononçait une sentence sans appel en traitant une catégorie de Français de "fainéants". Est-ce la colline des dieux, la chaleur d'Athènes, l'ambiance panthéonienne de son discours qui a fait perdre le sens de la mesure à Emmanuel Macron ?

Le discours de l'Acropole a laissé aussi une impression bizarre, celle d'un homme qui souhaite en découdre avec tout le monde, surtout avec ses prédécesseurs, comme si ces derniers, depuis trente ans, n'avaient rien fait ; des sortes de "rois fainéants"... Or il faut prendre garde à ne pas faire table rase du passé, comme si rien ne s'était fait avant "l'avènement"

---

<sup>4</sup> <https://www.huffingtonpost.fr/patrick-martingenier/emmanuel-macron-mais-que-sest-il-donc-passe-a-athenes>

d'Emmanuel Macron. Une certaine humilité serait la bienvenue, surtout lorsque l'on connaît les conditions dans lesquelles il a été élu. Le président doit rassembler, il ne doit pas diviser, il doit respecter les Français et aussi les Européens et non pas les stigmatiser par des attaques violentes qui ne rapporteront rien à son auteur.

- **4 octobre 2017 : *"Certains, au lieu de foutre le bordel, feraient mieux d'aller regarder s'ils ne peuvent pas avoir des postes ..."***

En déplacement à Egletons en Corrèze pour une visite centrée sur la formation et l'apprentissage, la visite du chef de l'Etat est perturbée par des ex-salariés de l'usine GM&S dans la Creuse qui souhaitent parler au chef de l'Etat. Les forces de l'ordre les repoussent.

Dans le même temps, le président de la région Aquitaine lui fait part d'une fonderie de la région qui n'arrive pas à recruter, faute de main d'oeuvre.

Evoquant la situation des ex-salariés de l'usine GM&S, Emmanuel Macron n'hésite pas alors à dire :

***« Certains, au lieu de foutre le bordel, feraient mieux d'aller regarder s'ils ne peuvent pas avoir des postes là-bas, parce qu'il y en a qui ont les qualifications pour le faire et ce n'est pas loin de chez eux. »***

### **Précisions :**

La tension était palpable le mercredi 4 octobre, en Corrèze, juste avant l'arrivée d'Emmanuel Macron à Egletons. Certains salariés et anciens employés mais aussi des élus creusois ont souhaité s'approcher du lieu où Emmanuel Macron devrait se trouver.

Mais un barrage de gendarmes mobiles a enrayé leur tentative. Les manifestants n'ont eu d'autre choix que de regagner, dans le calme, le rond-point où ils s'étaient initialement donné rendez-vous pour protester, non loin du lieu de la visite. « *On attend un acte fort, déjà d'être reçus, et de ne pas être considérés comme des salariés de seconde zone* », explique un manifestant au micro de LCI.

La CGT, ainsi que les élus présents sur place, ont regretté qu'Emmanuel Macron refuse de les rencontrer en marge de son déplacement.

- **9 janvier 2018 : *"Baisse de la vitesse à 80km/h, c'est officiel"*.**

Mesure à laquelle, conscient du tollé qu'il allait susciter, Edouard Philippe s'est toujours dit *"prêt à assumer l'impopularité de cette disposition"* qui permettrait, selon lui, de sauver 300 à 400 vies par an.

***"Nous en ferons le bilan dans 2 ans. Si les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances après deux années de mise en œuvre, le gouvernement prendra ses responsabilités".***

Le passage aux 80km/h a bien eu lieu le 1er juillet sur 400.000 kilomètres de routes secondaires, dans le cadre défini par le Premier ministre Edouard Philippe le 9 janvier, lors de la présentation de son grand plan de sécurité routière. Tous les véhicules et conducteurs sont visés par la nouvelle limitation. Sans aucun changement pour les poids lourds et les conducteurs novices, déjà limités à 80 km/h. Toutefois, certaines portions de routes nationales et départementales à chaussée unique resteront à 90km/h. Ce sont les zones de dépassement, quand la voie se dédouble pendant quelques centaines de mètres.

### **Précisions :**

La réduction de la limitation de vitesse de 90 km/h à 80 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central a été annoncée au Comité interministériel de la Sécurité routière du 9 janvier 2018. Le décret a été publié au Journal officiel du 17 juin 2018.

### **Pourquoi cette mesure ?**

L'objectif est d'enrayer la mortalité routière qui stagne depuis la fin de l'année 2012 à des taux élevés. Presque 60 000 accidents corporels par an,

faisant pratiquement 80.000 victimes dont 30.000 blessés et plus de 3.500 morts, chiffre le dernier baromètre (daté de novembre 2017) de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière.

**« Après 30 ans de progrès, nous venons de connaître 3 années consécutives de hausse de la mortalité routière. Et 2017 marquera encore une stagnation. Nous ne pouvons pas nous résigner à cette situation. »** a déclaré Edouard Philippe.

Une expérimentation de la baisse de la vitesse à 80 km/h a été menée sur 3 portions de routes françaises entre juillet 2015 et juillet 2017.

Aucun résultat n'a été communiqué, ce qui laisse supposer que le test n'a pas été concluant, affirme l'association 40 Millions d'automobilistes. Ce test a eu lieu sur 18 kilomètres de la RN 7 entre Croze-Hermitage et Valence dans la Drôme, 22 kilomètres de la RN 151 dans la Nièvre et 33 kilomètres dans l'Yonne entre la Charité (58) et Auxerre (89) et 13 kilomètres sur la RN 57 entre Échenoz-le-Sec et Rioz dans la Haute-Saône.

Cette mesure a suscité une vive contestation de la part d'associations d'automobilistes, de motards, d'élus locaux et même de ministres doutant de son efficacité. Dans un sondage publié en avril, 76% des Français se déclaraient opposés.

Face à la colère de leurs administrés, des sénateurs ont créé un groupe de travail pour évaluer l'utilité et l'efficacité de la mesure. Ils préconisaient une application décentralisée et ciblée, avec des routes limitées à 80 km/h choisies au niveau des départements en fonction de leur dangerosité. L'option n'a pas été retenue par le gouvernement.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, date à laquelle la vitesse maximale autorisée est passée de 90 km/h à 80 km/h sur ces routes, les prises de parole du chef du gouvernement ont cessé. Quant au désormais ex-ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, hostile à la mesure, il n'a pas protesté contre les destructions de radars, qui se sont multipliées ; et il n'a rien fait pour accélérer le remplacement de certains panneaux 90, qui n'ont été enlevés qu'à la mi-août.

- **Le 13 juin 2018 : *"On met un pognon de dingue dans les minimas sociaux"*.**

### **Précisions :**

Une petite phrase volontairement filmée et mise en ligne par Sibeth Ndiaye, la conseillère communication d'Emmanuel Macron.

Répétant, face à ses conseillers, le discours qu'il tiendra le lendemain au Congrès de la Mutualité à

Montpellier où il doit détailler sa politique sociale (la pauvreté, les inégalités, les aides sociales) et confirmer notamment le reste à charge zéro pour l'optique, les soins dentaires et les prothèses auditives, Emmanuel Macron évoque alors les minimas sociaux :

**« On met un pognon de dingue dans les minimas sociaux et les gens sont quand même pauvres. »**

- **Fin août 2018 : "Des Gaulois réfractaires au changement".**

**Précisions :**

En déplacement au Danemark, Emmanuel Macron compare, devant la Reine « **les Danois, peuple luthérien ouvert aux transformations** » aux Français :

**« des Gaulois réfractaires au changement ».**

Critiqué pour des propos "d'une sottise confondante", une "caricature des Français", interrogé sur sa petite phrase, Emmanuel Macron plaidera l'humour.

- **15 septembre 2018 : "Je traverse la rue, je vous trouve du travail"** assure Emmanuel Macron à un jeune chômeur.

Le chef de l'État conseillait au jeune homme, formé dans la filière horticole, de chercher dans l'hôtellerie ou la restauration.



## **Précisions :**

**Article de Paul Guyonnet** <sup>5</sup> : A l'occasion des Journées du Patrimoine, le palais de l'Élysée a ouvert ses portes au public. Emmanuel Macron a profité de cette opportunité pour aller à la rencontre de ses hôtes, dans les jardins. C'est là qu'un échange a eu lieu avec un jeune chômeur, sous l'oeil des caméras.

« *Vous êtes inscrit à Pôle Emploi ?* », lui demande le chef de l'État.

« *Oui, et j'ai beau envoyer des CV et des lettres de motivation, ça ne fait rien* », lui répond le jeune homme, qui explique être formé en tant qu'horticulteur et regrette de ne jamais avoir de réponse lorsqu'il postule.

Et Emmanuel Macron de rétorquer :

« *Si vous êtes prêt et motivé, dans l'hôtellerie, les cafés, la restauration, dans le bâtiment, il n'y a pas un endroit où je vais où on ne me dit pas qu'on cherche des gens.* »

Quelques instants plus tard, Emmanuel Macron persiste :

---

<sup>5</sup> <https://www.huffingtonpost.fr/2018/09/15/je-traverse-la-rue-et-je-vous-trouve-un-travail-assure-emmanuel-macron-a-un-jeune-chomeur>

***« Hôtels, cafés, restaurants... Je traverse la rue et je vous en trouve. Ils veulent simplement des gens qui sont prêts à travailler, avec les contraintes du métier. »***

Il ajoute ensuite :

***« Mais ne perdez pas de temps à me parler à moi : vous allez à Montparnasse, vous faites la rue avec tous les cafés et restaurants et franchement, je suis sûr qu'il y en a un sur deux qui recrute. »***

Un changement de filière pour trouver du travail plus vite ? Voici donc la solution que semble préconiser le chef de l'État.

- **23 octobre 2018 : Hausse des prix des carburants.**

Un constat justifié par l'exécutif.

***"Les Français sont aussi responsables : quand on a aimé Nicolas Hulot, on assume d'avoir une fiscalité comportementale"*** (Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, sur France 2).

***"Nous voulons faire en sorte que l'utilisation constante et croissante du fioul et du pétrole soit moins simple"*** (le Premier ministre Edouard Philippe lors de la séance aux questions au gouvernement à l'Assemblée).

Un président qui dit assumer la fiscalité du diesel et préférer la taxation du carburant à la taxation du travail :

***"J'assume parfaitement que la fiscalité due au diesel soit au niveau de celle de l'essence et je préfère la taxation du carburant à la taxation du travail... Les mêmes qui râlent sur la hausse du carburant, réclament aussi qu'on lutte contre la pollution de l'air parce que leurs enfants souffrent de maladies... la hausse du prix à la pompe qu'on constate aujourd'hui est liée à 70% à celle des cours du pétrole"*** a réaffirmé Emmanuel Macron, tout en disant comprendre les doutes et la colère des Français.

### **Précisions :**

Depuis plusieurs semaines la grogne monte chez les Français sur les questions de la hausse du prix du carburant et ses conséquences en général sur le pouvoir d'achat.

Le chef de l'Etat a tenté de déminer le sujet avant d'entamer un périple présidentiel inédit à travers l'Est et le Nord de la France pour célébrer le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, et alors qu'une manifestation des "Gilets jaunes" prévoit des blocages de routes dans toute la France le 17 novembre.

Il convient :

***« c'est normal que ce soit mal compris »***

---

<sup>6</sup> Interview d'Emmanuel Macron aux journaux du groupe Ebra à paraître sur LCI le 5/11/2018

et se veut empathique :

**« On nous a expliqué pendant des décennies qu'il fallait acheter du diesel et maintenant c'est le contraire ».**

### **Les prix à la pompe ne cessent d'augmenter.**

La politique fiscale est assumée par le gouvernement.<sup>7</sup>

Mais contestée par Ségolène Royal qui a lancé une lourde charge contre la politique d'Emmanuel Macron : « *Un matraquage fiscal par l'écologie.* »

Jusque-là plutôt bienveillante à l'égard du chef de l'Etat, l'ex-ministre de l'Ecologie s'est voulue le relais de la colère d'une partie de la population contre la hausse des prix des carburants, qui a atteint de nouveaux sommets ce mois-ci. « *Le gouvernement fait passer des hausses d'impôts sous couvert d'écologie, qui ne serait alors que "punitif" pour les Français.* »

**Quelques chiffres pour mieux comprendre le débat actuel... Et le ras-le-bol de Français devant les prix à la pompe.**

**— Le litre de diesel a augmenté de 23% en un an.**

---

<sup>7</sup> Décryptage par Arnaud Focraud et Gaël Vaillant (Le JDD 23/10/2018)

Les hausses records à la pompe concernent en premier lieu les prix du gazole. Le coût d'un litre a en moyenne dépassé la barre de **1,5 €** depuis cet été, se rapprochant, voire dépassant dans plusieurs points de vente le prix du sans plomb 95.

Il atteignait lundi **1,534 €**, selon le site spécialisé "carbu.com".

Ramenée à l'un de ses plus bas niveaux, atteint en décembre 2015 (un petit peu moins d'un euro le litre), la hausse est de près de 54%. Mais rien qu'en une seule année, elle atteint **23,3%** puisque le prix du diesel était encore **1,28 €** le 23 octobre 2017.

— **69,75% des véhicules français roulent au diesel** (voir explication en Annexe 1 de fin)

Si le diesel préoccupe autant, c'est parce qu'il concerne la majorité du parc automobile français. Selon le dernier état des lieux "d'Eurostat" (Agence européenne de statistiques), **69,75%** des véhicules immatriculés en France roulent avec ce carburant. Cette part du diesel dans le marché hexagonal est en chute libre (elle ne représente plus que **40%** des ventes de voitures neuves en 2018, contre **67%** en 2013), selon les chiffres de septembre du CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles).

— **L'écart avec le litre SP 95 s'est réduit de 15 centimes en deux ans.**

Le succès du diesel en France jusqu'à maintenant s'expliquait par la fiscalité avantageuse pour tout consommateur de gazole. Il y a tout juste deux ans, le 22 octobre 2016, le prix moyen du SP 95 (type E5) coûtait **1,347 €/litre**, quand celui du gazole se trouvait à **1,176**. Il y avait donc **17 centimes** de différence, un écart notable qui justifiait de payer ou louer plus cher une voiture diesel afin d'économiser ensuite sur le carburant.

— **Entre 61,4% et 58,6% de taxes dans le prix d'un litre. Comment expliquer cette augmentation notable des carburants ?**

Edouard Philippe a rappelé, devant les députés :

*« environ 70 à 75% de l'augmentation actuelle du prix vient de l'augmentation de la matière première »* et que *« 20 à 25% résultent de décisions assumées par le gouvernement, augmentation de la mise en oeuvre de la taxe carbone. »*

Les prix du pétrole ont en effet fortement augmenté début octobre, dépassant la barre critique de **80 \$/baril** de Brent (valeur du pétrole en mer du Nord qui sert de référence mondiale).

Mais, en France, le prix du baril de pétrole ne représente qu'un peu plus d'un quart des prix à la pompe,

comme le rappelle l'**Ufip** (l'Union française des industries pétrolières).

Les prix des carburants dépendent également du coût de raffinage (**4 à 5%**), des coûts de distribution (**7%**) et... des taxes. Ces dernières, selon les dernières données officielles datant de mai 2018, représentent **61,4%** du prix du SP 95 et **58,6%** du diesel.

— **La TICPE va encore augmenter de 19 centimes d'ici à 2022.**

### **Deux taxes concernent les carburants en France :**

- La **TVA** qui, en mai dernier, représentait **0,25 €/litre** d'essence et **0,24 €/litre** de gazole.
- La **TICPE** (Taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques) qui représente, pour 2018, **0,6829 €/litre** de SP 95 et **0,594 €/litre** de diesel.

C'est bien la TICPE qui concentre toutes les critiques, car c'est ce levier fiscal qui permet à l'Etat d'appliquer une convergence entre les prix de l'essence et du diesel. Et cela va continuer. En 2019, elle sera augmentée de **6,5 cts/litre** de gazole et de **2,9 cts/litre** de sans plomb.

Les fiscalités des deux types de carburants doivent être alignées d'ici à 2022.

L'augmentation est donc inexorable, mais le gouvernement assure avoir pris des mesures pour l'atténuer.

« *Nous avons prévu d'accompagner tous ceux qui veulent participer à la lutte contre le réchauffement climatique* », a ainsi fait valoir le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, lors de la séance aux questions au gouvernement à l'Assemblée.

Il a notamment mis en avant la prime à la conversion : « *un immense succès qui a bénéficié à 250.000 ménages* » et qu'il souhaite étendre à "tous les véhicules hybrides rechargeables".

### **C'est un constat que la colère monte contre la hausse des prix du carburant .<sup>8</sup>**

Il faut réduire l'usage du diesel, nuisible à la santé. Mais, en faisant peser l'effort sur le consommateur via la hausse des taxes, le gouvernement cherche plus à résoudre son équation budgétaire qu'à répondre à l'urgence écologique.

---

<sup>8</sup> l'Humanité du 29/10/2018 - Camille Bauer



La pétition contre la hausse des carburants, lancée par une automobiliste, a atteint 400 000 signatures en une semaine.

C'est surtout l'augmentation des taxes sur les carburants, décidée en septembre par le gouvernement, qui explique la flambée des prix : **7,6** cts/litre de diesel et **3,90** cts/litre d'essence.

*« On peut comprendre la colère des Français devant les difficultés de la vie quotidienne »*, a reconnu sur Europe1 Gérard Darmanin, le ministre des Comptes publics, arguant que :

*« La hausse des taxes est destinée à ne pas être complice d'un scandale sanitaire. Le diesel et les particules fines, c'est des milliers de morts par an »*.

### **Mieux comprendre le sentiment d'injustice lié à l'augmentation de la fiscalité sur les carburants <sup>9</sup>**

C'est l'histoire d'une double peine pour les employés habitant en province, contraints d'aller travailler en voiture faute d'alternative, qui sont aussi les premières victimes de la fiscalité écologique sur les carburants.

---

<sup>9</sup> Calcul de l'impact budgétaire de l'ensemble de ces taxes sur un profil particulièrement concerné par capital.fr (Barthélémy Philippe - 30/11/2018)

Des milliers de Français se reconnaissent dans la fronde des "Gilets jaunes" et rêvent de voir le gouvernement renoncer à la nouvelle hausse de la TICPE prévue en janvier.

Ces Français s'inquiètent de la fin du mois avant de penser à la fin du monde, roulent majoritairement dans des véhicules diesel et contribuent largement à la TICPE lors de leur passage à la pompe.

**L'alourdissement, année après année, de cet impôt à vocation écologique a initié la révolte des "Gilets jaunes".**

Pourtant, il n'est pas lié qu'à la volonté d'Emmanuel Macron : sa montée en puissance avait déjà été entamée sous François Hollande. Et même avant cela, les taxes représentaient déjà une part non négligeable des prix à la pompe.

A tel point qu'un salarié aux revenus modestes mais imposables, utilisant sa voiture pour se rendre au travail, est susceptible de dépenser davantage en taxes sur les carburants que ce qu'il débourse au titre de l'impôt sur le revenu.

**Mesures "anti-voiture" : 5 millions de vues sur les réseaux sociaux pour le coup de gueule en vidéo d'une Morbihannaise.**

Avec quelque 5 millions de vues, la vidéo du coup de gueule de **Jacline Mouraud** postée sur Facebook le 18 octobre est devenue virale.

Elle y exprime son ras-le-bol de toutes les mesures qui s'accumulent contre les conducteurs et la voiture, et appelle à descendre dans la rue le 17 novembre.

*« Le prix du carburant qui n'en finit plus de s'envoler, les radars qui fleurissent partout au bord des routes, le nouveau contrôle technique, la chasse aux voitures diesel, le projet de carte grise pour les vélos, celui des péages à l'entrée des grandes villes qui manifestement a constitué le projet de trop... plein les bottes d'être traquée chaque fois que je monte dans ma voiture ! »*

Un message qu'elle adresse directement à Emmanuel Macron et au gouvernement, s'interrogeant même sur ce à quoi est employé tout cet argent ponctionné :

*« Mais qu'est-ce que vous faites du pognon des Français ? »* et concluant par : *« Où va la France, monsieur Macron ? Certainement pas où vous avez dit que vous l'emmèneriez. »*

**C'est de ce "coup de gueule" qu'est parti le mouvement des "Gilets jaunes".** Un mouvement des

citoyens eux-mêmes, qui se voulait apolitique et en dehors de toute étiquette.

\*

## Chapitre 5

### Les "Gilets jaunes", un mouvement de grogne atypique <sup>10</sup>

**Hervé Le Bras**, démographe de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), a étudié cette grogne et cherche à l'expliquer.

Les "Gilets jaunes" représentent un mouvement de grogne atypique. N'ayant pas de chef, refusant la récupération politique, il illustre un mécontentement latent dans la société française.

- **Les taxes sur les carburants au cœur du conflit**

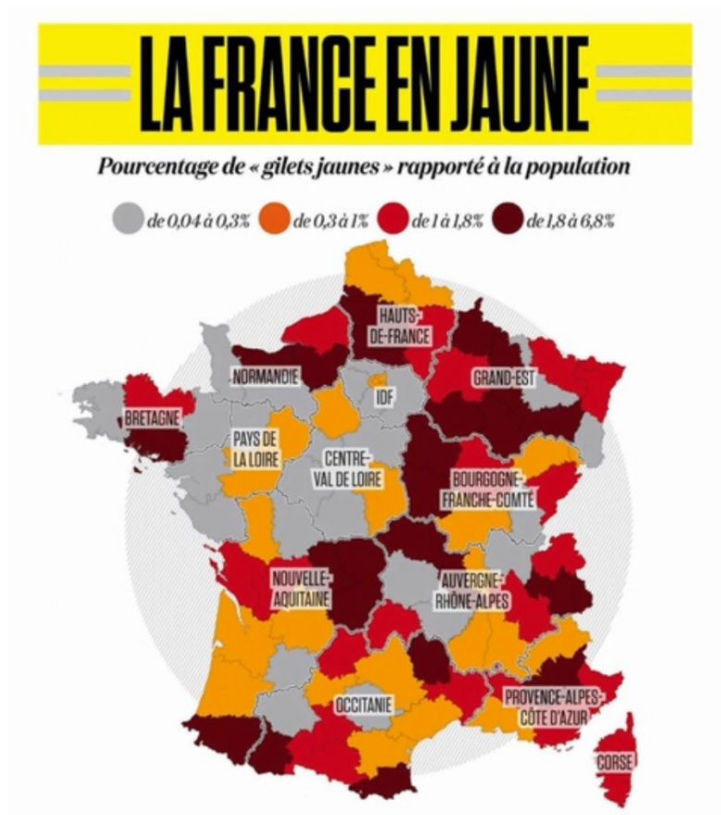
Si la Morbihannaise Jacline Mouraud a eu un tel succès sur les réseaux, c'est parce qu'elle a traduit le sentiment de beaucoup de Français. Dans ses mots, elle représente le ras-le-bol que les automobilistes ressentent par rapport au traitement qu'ils perçoivent de la part des responsables politiques.

Le démographe analyse ainsi le succès de Jacline Mouraud : « **Les automobilistes attachent une**

---

<sup>10</sup> Par Corentin Bélard - <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/gilets-jaunes-demographe-analyse-cartographie-contestation>

**importance toute particulière à leur véhicule. C'est pour cela que l'accumulation de contraintes à son utilisation (80km/h, contrôle technique drastique, mesures anti-pollution) a un impact fort sur la grogne des usagers de la route. »**



Le démographe s'est penché sur le mouvement de manière globale. Il a établi une carte de cette grogne, en

s'intéressant au rapport entre le nombre de manifestants et la population du département concerné.

- **Des Français oubliés, un pouvoir déconnecté.**

Dans cette carte, on observe que les endroits où le mouvement rassemble une plus grande part de la population concernent les départements les plus ruraux et moins densément peuplés.

C'est dans ces espaces que les habitants ont le plus recours à la voiture. En moyenne, il faut 14 minutes pour rejoindre le service public le plus proche ou les commerces. Ces territoires subissent en parallèle une disparition desdits services publics, ce qui entraîne une augmentation du recours à l'automobile.

En Bretagne, les Côtes-d'Armor et le Morbihan, qui sont à dominance rurale, rentrent dans ces critères.

- **Leur revendication initiale a débouché sur une crise majeure.**

La revendication initiale portant sur la fiscalité du carburant a débouché sur une crise majeure où les deux acteurs principaux ne se donnaient plus la liberté de composer.

— Le mouvement des "Gilets jaunes", poussé à la surenchère par sa nature informelle là où des syndicats auraient entamé des négociations.

— L'exécutif, enfermé dans une logique d'intransigeance, n'acceptant de discuter que de points mineurs en se persuadant que l'avenir des réformes se jouait ici et maintenant.

Cette montée aux extrêmes devait sans doute un peu à la situation politique ou à la psychologie de certains, mais elle paraissait tenir bien plus à la radicalité de l'antagonisme social à l'origine de la crise qu'elle accentuait en retour.

Leur revendication initiale s'est élargie aux mesures du début de quinquennat ayant suscité un fort mécontentement : **la réforme de l'ISF** au profit des riches, **la diminution des APL** au détriment des plus défavorisés, **la hausse de la CSG** pénalisant des millions de retraités de la classe moyenne.

Puis, exacerbé par **la limitation de la vitesse à 80 km/heure sur les routes secondaires**, des **dépenses du couple Macron jugées somptuaires** (la vaisselle de l'Elysée, la piscine du fort de Brégançon), **l'affaire Benalla**, **les réponses maladroitement de l'exécutif**, le mouvement a débouché sur une crise majeure d'un niveau rarement atteint, rappelant la situation à la veille de la Révolution française de 1789.



La capacité de mobilisation et de nuisances des "Gilets jaunes", auxquelles se sont mêlés des casseurs décidés à en découdre avec les forces de l'ordre, occasionnant des actes de vandalisme très importants y compris sur des symboles de la République, a forcé l'exécutif à écouter la rumeur et à infléchir sa politique sociale.

- **Longtemps inaudible, Emmanuel Macron sort de son silence.**

Après un nouveau week-end marqué par les manifestations des "Gilets jaunes" et des violences partout en France, Emmanuel Macron a pris la parole le lundi 10 décembre en soirée (allocution suivie par 23 millions de téléspectateurs, un record d'audience).

Après s'être excusé auprès de celles et ceux que ses maladresses de langage auraient pu blesser, **il a fait plusieurs annonces en faveur du pouvoir d'achat :**

— **Hausse du SMIC** (100 € de plus par mois pour les salariés sans qu'il en coûte à leur employeur).

Une mesure qui prête cependant à confusion. Il ne s'agit pas d'un coup de pouce au SMIC comme le réclament les "Gilets jaunes" mais d'un ensemble de dispositifs incluant la revalorisation de 1,8% déjà accordée pour le 1er janvier 2019 (environ 20 €), 20 euros de baisse de charges salariales, le coup de pouce de

50% de la prime d'activité (soit 60 € d'augmentation aux allocataires de la prime d'activité), auquel il s'était engagé pendant la campagne. Au lieu de procéder comme prévu à une augmentation par vagues successives de 20 € par an étalée sur tout le quinquennat, la décision a été prise de l'accorder en une fois au 1er janvier 2019.

— **Retour des heures supplémentaires défiscalisées** (comme elles l'avaient été lors du quinquennat de Nicolas Sarkozy entre 2007 et 2012).

— **Pas de hausse de CSG jusqu'à 2 000 € de retraite.**

La réforme mise en place en 2017 avait entraîné une hausse de 1,70% pour les retraités qui gagnent plus de 1.200,33 € par mois.

Un très gros cadeau aux retraités en annonçant une annulation de la hausse pour les personnes seules qui gagnent moins de 2.000 € par mois.

*« L'effort qui leur a été demandé était trop important et n'était pas juste »*, a reconnu Emmanuel Macron.

Une vraie surprise, alors que le matin même le ministre de l'Economie avait assuré que le gouvernement ne reviendrait pas sur l'augmentation de la CSG pour les retraités, instaurée depuis un an.

— **Prime de fin d'année dans les entreprises** (par tous les employeurs qui le peuvent, sans que cette prime ne soit soumise à impôt ou charges.)

Depuis quelques jours, le gouvernement s'était déclaré favorable à cette prime défiscalisée, versée courant 2019 par les entreprises volontaires et plafonnée à 1.000 €. Une prime exonérée d'impôts pour les salariés et de charges sociales pour les employeurs.

- **Une crise sans fin ?**

Ces mesures n'ont cependant pas suffi. Poussé à la surenchère par sa nature informelle, le mouvement n'a pas cessé pour autant.

Les revendications ont été au contraire démultipliées, allant jusqu'à la demande persistante de la démission du chef de l'Etat, de la dissolution de l'Assemblée nationale, d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC).

Le samedi 12 janvier marquait "l'acte 9" (neuvième samedi depuis le 17 novembre) des manifestations dans tout le pays.

- **Pourquoi ?**

Le noyau dur des "Gilets jaunes" est constitué de travailleurs indépendants ou salariés du secteur privé qui

ne sont ni des exclus, ni des gens aisés. Simplement des personnes dont le labeur n'évite plus l'insécurité financière permanente. Ils sont de fait dans une relation d'incompréhension et de colère mêlées, face à un discours présidentiel revenant sans cesse sur la réussite sociale individuelle comme finalité supérieure.

Parmi ces millions de Français dont les revenus tournent autour du salaire médian, une communauté relative de conditions d'existence et de perceptions donne toute sa force propulsive au mouvement des "Gilets jaunes".

Ce qui se joue depuis le 17 novembre ne ressemble pas à Mai 68. Ça se déroule dans un pays ravagé par des décennies de chômage de masse qui ont désarticulé l'encadrement politique et syndical des salariés du secteur privé. Mais si les anciennes médiations ont disparu, elles n'ont pas emporté avec elles les antagonismes réels et l'affrontement idéologique qui leur correspond.

A l'inverse, l'élection d'Emmanuel Macron, porté politiquement et financièrement par les secteurs les plus aisés de la société a rendu plus aiguës et plus visibles les lignes de fracture de la société française.

L'exécutif longtemps et maladroitement enfermé dans une logique d'intransigeance, le conflit en cours a activé la transformation de sentiments épars de colère, d'injustice ou de désespérance en autre chose. Cette autre

chose, dans sa forme collective, ressemble à l'imaginaire du conflit de classes, y compris dans le commentaire médiatique.

- **Il y avait urgence à sortir de la crise. Pourquoi ?**

**Plusieurs autres conflits sociaux pouvaient se réveiller.**

Outre le coût très important des actes de vandalisme, des répercussions sur l'économie (commerçants, artisans, hôtellerie, restaurants...) et la mauvaise image que renvoie cette crise du pays à l'étranger, plusieurs autres conflits sociaux pouvaient se réveiller, en parallèle à la colère des "Gilets jaunes" :

— **Celui des lycéens :**

Outre un soutien aux "Gilets jaunes", les lycéens protestent contre les réformes dans l'Éducation (la refonte du bac et du lycée, la plateforme d'orientation du supérieur Parcoursup).

— **Celui des ambulanciers :**

Ils s'opposent à une mesure du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (article 80) qui introduit un budget transport aux hôpitaux, plutôt que de laisser le choix aux patients. Certains types de déplacements ne seront plus pris en charge, faisant craindre une baisse des missions des ambulanciers.

— **Celui des agriculteurs :**

Leur crise et leur mal-être sont profonds, ne datent pas d'hier, mais ressurgissent à nouveau dans le contexte actuel. Le gouvernement doit tenir ses promesses sur la "loi Alimentation" votée cet été.

— **Celui des transporteurs routiers :**

La tension est aussi palpable chez les routiers depuis le décret qui prévoit de limiter la majoration d'heures supplémentaires – un élément important de leurs rémunérations – en mettant fin à des dérogations rendues possibles par la "loi Travail" de Myriam El Khomri.

Le ministère des Transports a essayé d'éteindre l'incendie en expliquant que des mesures seraient prises pour pérenniser le dispositif dans le projet de loi d'orientation des mobilités, qui doit être discuté au Parlement le premier semestre 2019.

La CGT a appelé les routiers à manifester et organiser des blocages.

— **Celui des professionnels du bâtiment et des travaux publics :**

Le secteur du BTP se tient prêt lui aussi. Le taux réduit sur le diesel utilisé pour les engins de chantier fait partie des victimes collatérales du budget 2019. La

commission des Finances du Sénat a alerté sur le risque de déstabilisation de ces entreprises.

La fin du "gazole non routier" (gazole rouge), remplacé par le gazole des particuliers génèrera un alourdissement conséquent des coûts de production.

La Fédération nationale des travaux publics estime que l'alignement de la fiscalité du gazole non routier sur le gazole commun engendrera une hausse du prix au litre de 50 centimes. La facture est estimée à 500 millions d'euros, soit 60% de la rentabilité nette du secteur.

- **La révolte ravive les conflits de classes que certains croyaient éteints.**

La révolte ravive les conflits de classes que certains croyaient éteints, sans prendre pour autant le chemin du passé. Pour l'analyser, il faut tenir compte de la nouvelle géographie des rapports sociaux, comme du processus de désintégration sociale dont on avait sous-estimé la gravité.

Ce mouvement, cela a été souvent souligné, semble être le réceptacle de revendications éparses et peu coordonnées, exprimées par des personnes aux statuts socioprofessionnels différents, qui ne partagent pas forcément les mêmes orientations politiques et les mêmes aspirations.

---

## **Emmanuel Macron n'est pas le premier Président à être confronté à des mouvements de contestation populaire sous la Vème République**

Avant lui, plusieurs Présidents ont été confrontés à des mouvements de contestation populaire. Comment ont-ils géré la sortie de crise ?

— **Mai 68** : hausse du SMIG de 35% et dissolution de l'Assemblée nationale réussie.

— **1984** : François Mitterrand renonce à couper les vivres à l'école libre et désavoue son ministre.

— **1986** : Jacques Chirac retire la loi Devaquet face aux étudiants.

— **2006** : le Contrat première embauche (CPE) jamais appliqué.

— **2009** : Contrairement à ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy a tenu bon sur les retraites, allongeant à 62 ans l'âge légal.

— **2014** : Les Bretons se rebellent contre l'écotaxe, détruisent des portiques. L'écotaxe est abandonnée.

\*



## Chapitre 6

### La grande idée pour en sortir : l'organisation d'un "Grand débat national"

Une grande concertation nationale, appelée de ses vœux par le Président de la République pour répondre à la colère des "Gilets jaunes", se tiendra du 15 janvier au 15 mars dans de nombreuses villes de France.

Son organisation bénéficiera de l'appui de la Commission nationale du débat public (CNDP), autorité indépendante, créée en 1995 pour veiller au respect du droit à l'information et à la participation.

Cette initiative participe de sa stratégie de reconquête de l'opinion.

C'est un grand classique de la communication présidentielle. Comme François Mitterrand et Nicolas Sarkozy avant lui, Emmanuel Macron avait promis, lors de ses vœux, d'adresser mi-janvier une « **lettre aux Français** ».

Cette « **lettre aux Français** » (copie intégrale en Annexe 2), il l'a adressée à l'ensemble des Français par voie de presse et les réseaux sociaux le 13 janvier en soirée.

Elle a pour but de cadrer les enjeux du "grand débat national avec l'espoir de calmer la colère des "Gilets jaunes".

Le plus grand nombre de Français est appelé à y participer afin de faire œuvre utile pour l'avenir du pays.

### **Le mode d'emploi.**

#### **- Quand ?**

Le lancement officiel a eu lieu le mardi 15 janvier, avec un clap de fin deux mois plus tard, le 15 mars.

La synthèse des conclusions des différentes assemblées devrait être publiée autour de la mi-avril.

#### **- Où ?**

Le principe de ce grand débat sera d'organiser des discussions à l'échelon local, dans les mairies, sur les marchés ou les lieux de travail.

Pour le lancement de la concertation, Emmanuel Macron avait choisi la commune normande du Grand Bourgtheroulde (3.700 habitants), dans l'Eure, pour donner le coup d'envoi du Grand Débat National. Quelque 600 maires étaient invités à y participer en direct (un débat marathon de 7 heures).

Auparavant, il avait fait un premier arrêt dans la commune de Gasny, où il s'est invité par surprise au conseil municipal.

Par ailleurs, Emmanuelle Wargon, la secrétaire d'État à la Transition écologique, chargée avec le ministre des Collectivités territoriales Sébastien Lecornu d'animer le grand débat, a rencontré (en mairie de Grand Bourgtheroulde) deux délégations de six "Gilets jaunes".

#### **- Qui ?**

Chacun peut organiser un débat, à l'échelle du quartier, de la commune, de la région, d'une association, en s'aidant du "kit pour la tenue des débats" proposé par la CNDP, qui a chapeauté l'organisation de la concertation en amont.

Une plateforme en ligne sera également mise en place pour recueillir les contributions des citoyens.

#### **- Quelles thématiques ?**

Cette consultation portera sur quatre thèmes principaux : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté (dont l'immigration), l'État et les services publics.

\*

# Annexe 1

## **Le gouvernement prend en otage des millions de Français qui pendant des années ont été encouragés à investir dans des véhicules diesel.**

Avec le développement progressif du parc de centrales nucléaires dans les années 1970, les besoins en fioul, jusque-là utilisé massivement pour le chauffage, ont chuté. Pour écouler les surplus, l'État a alors encouragé par des baisses fiscales l'utilisation du diesel comme carburant.

Les constructeurs français ont accompagné le mouvement pour devenir les premiers producteurs mondiaux de voitures à gazole. Résultat, la part des voitures roulant au diesel est passée d'à peine **5 %** au début des années 1980 à **70 %** aujourd'hui. Un chiffre qui, malgré un premier recul cette année, place la France en tête des pays européens où les véhicules diesel sont majoritaires.

Avec cet héritage historique, la transition sera forcément longue. Elle nécessite des mesures d'accompagnement pour le pouvoir d'achat des ménages.

## **Annexe 2**

### **Lettre aux Français**

*Chères Françaises, Chers Français,  
Mes chers compatriotes,*

Dans une période d'interrogations et d'incertitudes comme celle que nous traversons, nous devons nous rappeler qui nous sommes.

La France n'est pas un pays comme les autres. Le sens des injustices y est plus vif qu'ailleurs. L'exigence d'entraide et de solidarité plus forte.

Chez nous, ceux qui travaillent financent les pensions des retraités. Chez nous, un grand nombre de citoyens paie un impôt sur le revenu, parfois lourd, qui réduit les inégalités. Chez nous, l'éducation, la santé, la sécurité, la justice sont accessibles à tous indépendamment de la situation et de la fortune. Les difficultés de la vie, comme le chômage, peuvent être surmontés, grâce à l'effort partagé par tous.

C'est pourquoi la France est, de toutes les nations, une des plus fraternelles et des plus égalitaires.

C'est aussi une des plus libres, puisque chacun est protégé dans ses droits et dans sa liberté d'opinion, de conscience, de croyance ou de philosophie.

Et chaque citoyen a le droit de choisir celles et ceux qui porteront sa voix dans la conduite du pays, dans l'élaboration des lois, dans les grandes décisions à prendre.

Chacun partage le destin des autres et chacun est appelé à décider du destin de tous : c'est tout cela, la Nation française.

Comment ne pas éprouver la fierté d'être Français ?

Je sais, bien sûr, que certains d'entre nous sont aujourd'hui insatisfaits ou en colère. Parce que les impôts sont pour eux trop élevés, les services publics trop éloignés, parce que les salaires sont trop faibles pour que certains puissent vivre dignement du fruit de leur travail, parce que notre pays n'offre pas les mêmes chances de réussir selon le lieu ou la famille d'où l'on vient. Tous voudraient un pays plus prospère et une société plus juste.

Cette ambition, je la partage. La société que nous voulons est une société dans laquelle pour réussir on ne devrait pas avoir besoin de relations ou de fortune, mais d'effort et de travail.

En France, mais aussi en Europe et dans le monde, non seulement une grande inquiétude, mais aussi un grand trouble ont gagné les esprits. Il nous faut y répondre par des idées claires.

Mais il y a pour cela une condition : n'accepter aucune forme de violence. Je n'accepte pas la pression et l'insulte, par exemple sur les élus du peuple, je n'accepte pas et n'ai pas le droit d'accepter la mise en accusation générale, par exemple des médias, des journalistes, des institutions et des fonctionnaires. Si tout le monde agresse tout le monde, la société se défait !

Afin que les espérances dominent les peurs, il est nécessaire et légitime que nous nous reposions ensemble les grandes questions de notre avenir.

### **C'est pourquoi j'ai proposé et je lance aujourd'hui un grand débat national qui se déroulera jusqu'au 15 mars prochain.**

Depuis quelques semaines, des maires ont ouvert leurs mairies pour que vous puissiez y exprimer vos attentes. J'ai eu de premiers retours que j'ai pu prendre en compte. Nous allons désormais entrer dans une phase plus ample et vous pourrez participer à des débats près de chez vous ou vous exprimer sur internet pour faire valoir vos propositions et vos idées. Dans l'Hexagone, outre-mer et auprès des Français résidant à l'étranger. Dans les villages, les bourgs, les quartiers, à l'initiative des maires, des élus, des responsables associatifs, ou de simples citoyens... Dans les assemblées parlementaires comme régionales ou départementales.

Les maires auront un rôle essentiel car ils sont vos élus et donc l'intermédiaire légitime de l'expression des citoyens.

Pour moi, il n'y a pas de questions interdites. Nous ne serons pas d'accord sur tout, c'est normal, c'est la démocratie. Mais au moins montrerons-nous que nous sommes un peuple qui n'a pas peur de parler, d'échanger, de débattre.

Et peut-être découvrirons-nous que nous pouvons tomber d'accord, majoritairement, au-delà de nos préférences, plus souvent qu'on ne le croit.

Je n'ai pas oublié que j'ai été élu sur un projet, sur de grandes orientations auxquelles je demeure fidèle. Je pense toujours qu'il faut rendre à la France sa prospérité pour qu'elle puisse être généreuse, car l'un va avec l'autre. Je pense toujours que la lutte contre le chômage doit être notre grande priorité, et que l'emploi se crée avant tout dans les entreprises, qu'il faut donc leur donner les moyens de se développer. Je pense toujours que nous devons rebâtir une souveraineté industrielle, numérique et agricole et pour cela investir dans les savoirs et la recherche. Je pense toujours qu'il faut rebâtir une école de la confiance, un système social rénové pour mieux protéger les Français et réduire les inégalités à la racine. Je pense toujours que l'épuisement des ressources naturelles et le dérèglement climatique nous obligent à repenser notre modèle de développement. Nous devons inventer un projet productif, social, éducatif, environnemental et européen nouveau, plus juste et plus efficace. Sur ces grandes orientations, ma détermination n'a pas changé.

Mais je pense aussi que de ce débat peut sortir une clarification de notre projet national et européen, de nouvelles manières d'envisager l'avenir, de nouvelles idées.

À ce débat, je souhaite que le plus grand nombre de Français, le plus grand nombre d'entre nous, puisse participer.

Ce débat devra répondre à des questions essentielles qui ont émergé ces dernières semaines. C'est pourquoi, avec le Gouvernement, nous avons retenu quatre grands thèmes qui couvrent beaucoup des grands enjeux de la Nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. Sur chacun de ces thèmes, des propositions, des questions sont d'ores et déjà exprimées. Je souhaite en formuler quelques-unes qui n'épuisent pas le débat mais me semblent au cœur de nos interrogations.

## **Le premier sujet porte sur nos impôts, nos dépenses et l'action publique.**

L'impôt est au cœur de notre solidarité nationale. C'est lui qui finance nos services publics. Il vient rémunérer les professeurs, pompiers, policiers, militaires, magistrats, infirmières et tous les fonctionnaires qui œuvrent à votre service. Il permet de verser aux plus fragiles des prestations sociales mais aussi de financer certains grands projets d'avenir, notre recherche, notre culture, ou d'entretenir nos infrastructures. C'est aussi l'impôt qui permet de régler les intérêts de la dette très importante que notre pays a contractée au fil du temps.

Mais l'impôt, lorsqu'il est trop élevé, prive notre économie des ressources qui pourraient utilement s'investir dans les entreprises, créant ainsi de l'emploi et de la croissance. Et il prive les travailleurs du fruit de leurs efforts. Nous ne reviendrons pas sur les mesures que nous avons prises pour corriger cela afin d'encourager l'investissement et faire que le travail paie davantage. Elles viennent d'être votées et commencent à peine à livrer leurs effets. Le Parlement les évaluera de manière transparente et avec le recul indispensable. Nous devons en revanche nous interroger pour aller plus loin.

Comment pourrait-on rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace ? Quels impôts faut-il à vos yeux baisser en priorité ?

Nous ne pouvons, quoi qu'il en soit, poursuivre les baisses d'impôt sans baisser le niveau global de notre dépense publique.

Quelles sont les économies qui vous semblent prioritaires à faire ?

Faut-il supprimer certains services publics qui seraient dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ? À l'inverse, voyez-vous des besoins nouveaux de services publics et comment les financer ?

Notre modèle social est aussi mis en cause. Certains le jugent insuffisant, d'autres trop cher en raison des cotisations qu'ils paient. L'efficacité de la formation comme des services de l'emploi est souvent critiquée. Le Gouvernement a commencé à y répondre, après de larges concertations, à travers une stratégie pour améliorer notre santé, pour lutter contre la pauvreté et contre le chômage.

Comment mieux organiser notre pacte social ? Quels objectifs définir en priorité ?

## **Le deuxième sujet sur lequel nous devons prendre des décisions, c'est l'organisation de l'État et des collectivités publiques.**

Les services publics ont un coût, mais ils sont vitaux : école, police, armée, hôpitaux, tribunaux sont indispensables à notre cohésion sociale.

Y a-t-il trop d'échelons administratifs ou de niveaux de collectivités locales ? Faut-il renforcer la décentralisation et donner plus de pouvoir de décision et d'action au plus près des citoyens ? À quels niveaux et pour quels services ?

Comment voudriez-vous que l'État soit organisé et comment peut-il améliorer son action ? Faut-il revoir le fonctionnement de l'administration et comment ?

Comment l'État et les collectivités locales peuvent-ils s'améliorer pour mieux répondre aux défis de nos territoires les plus en difficulté et que proposez-vous ?



## **La transition écologique est le troisième thème, essentiel à notre avenir.**

Je me suis engagé sur des objectifs de préservation de la biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air. Aujourd'hui personne ne conteste l'impérieuse nécessité d'agir vite. Plus nous tardons à nous remettre en cause, plus ces transformations seront douloureuses.

Faire la transition écologique permet de réduire les dépenses contraintes en carburant, en chauffage, en gestion des déchets et en transports. Mais pour réussir cette transition, il faut investir massivement et accompagner nos concitoyens les plus modestes.

Une solidarité nationale est nécessaire pour que tous les Français puissent y parvenir.

Comment finance-t-on la transition écologique: par l'impôt, par les taxes et qui doit être concerné en priorité ?

Comment rend-on les solutions concrètes accessibles à tous, par exemple pour remplacer sa vieille chaudière ou sa vieille voiture ?

Quelles sont les solutions les plus simples et les plus supportables sur un plan financier ?

Quelles sont les solutions pour se déplacer, se loger, se chauffer, se nourrir qui doivent être conçues plutôt au niveau local que national ? Quelles propositions concrètes feriez-vous pour accélérer notre transition environnementale ?

La question de la biodiversité se pose aussi à nous tous.

Comment devons-nous garantir scientifiquement les choix que nous devons faire à cet égard ? Comment faire partager ces choix à l'échelon européen et international pour que nos agriculteurs et nos industriels ne soient pas pénalisés par rapport à leurs concurrents étrangers ?

## **Enfin, il est évident que la période que notre pays traverse montre qu'il nous faut redonner plus de force à la démocratie et la citoyenneté.**

Être citoyen, c'est contribuer à décider de l'avenir du pays par l'élection de représentants à l'échelon local, national ou européen. Ce système de représentation est le socle de notre République, mais il doit être amélioré car beaucoup ne se sentent pas représentés à l'issue des élections.

Faut-il reconnaître le vote blanc ?  
Faut-il rendre le vote obligatoire ?

Quelle est la bonne dose de proportionnelle aux élections législatives pour une représentation plus juste de tous les projets politiques ?

Faut-il, et dans quelles proportions, limiter le nombre de parlementaires ou autres catégories d'élus ?

Quel rôle nos assemblées, dont le Sénat et le Conseil Économique, Social et Environnemental, doivent-elles jouer pour représenter nos territoires et la société civile ?  
Faut-il les transformer et comment ?

En outre, une grande démocratie comme la France doit être en mesure d'écouter plus souvent la voix de ses citoyens.

Quelles évolutions souhaitez-vous pour rendre la participation citoyenne plus active, la démocratie plus participative ?

Faut-il associer davantage et directement des citoyens non élus, par exemple tirés au sort, à la décision publique ?

Faut-il accroître le recours aux référendums et qui doit en avoir l'initiative ?

La citoyenneté, c'est aussi le fait de vivre ensemble.

Notre pays a toujours su accueillir ceux qui ont fui les guerres, les persécutions et ont cherché refuge sur notre sol : c'est le droit d'asile, qui ne saurait être remis en cause. Notre communauté nationale s'est aussi toujours ouverte à ceux qui, nés ailleurs, ont fait le choix de la France, à la recherche d'un avenir meilleur : c'est comme cela qu'elle s'est aussi construite. Or, cette tradition est aujourd'hui bousculée par des tensions et des doutes liés à l'immigration et aux défaillances de notre système d'intégration.

Que proposez-vous pour améliorer l'intégration dans notre Nation ? En matière d'immigration, une fois nos obligations d'asile remplies, souhaitez-vous que nous puissions nous fixer des objectifs annuels définis par le Parlement ? Que proposez-vous afin de répondre à ce défi qui va durer ?

La question de la laïcité est toujours en France sujet d'importants débats. La laïcité est la valeur primordiale pour que puissent vivre ensemble, en bonne intelligence et harmonie, des convictions différentes, religieuses ou philosophiques. Elle est synonyme de liberté parce qu'elle permet à chacun de vivre selon ses choix.

Comment renforcer les principes de la laïcité française, dans le rapport entre l'État et les religions de notre pays ?  
Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République ?

Dans les semaines qui viennent, je vous invite à débattre pour répondre à ces questions déterminantes pour l'avenir de notre Nation. Je souhaite aussi que vous puissiez, au-delà de ces sujets que je vous propose, évoquer n'importe quel sujet concret dont vous auriez l'impression qu'il pourrait améliorer votre existence au quotidien.

Ce débat est une initiative inédite dont j'ai la ferme volonté de tirer toutes les conclusions. Ce n'est ni une élection, ni un référendum. C'est votre expression personnelle, corres-

pondant à votre histoire, à vos opinions, à vos priorités, qui est ici attendue, sans distinction d'âge ni de condition sociale. C'est, je crois, un grand pas en avant pour notre République que de consulter ainsi ses citoyens. Pour garantir votre liberté de parole, je veux que cette consultation soit organisée en toute indépendance, et soit encadrée par toutes les garanties de loyauté et de transparence.

C'est ainsi que j'entends transformer avec vous les colères en solutions.

Vos propositions permettront donc de bâtir un nouveau contrat pour la Nation, de structurer l'action du Gouvernement et du Parlement, mais aussi les positions de la France au niveau européen et international. Je vous en rendrai compte directement dans le mois qui suivra la fin du débat.

Chères Françaises, chers Français, mes chers compatriotes, je souhaite que le plus grand nombre d'entre vous puisse participer à ce grand débat afin de faire œuvre utile pour l'avenir de notre pays.

*En confiance,*

*Emmanuel Macron*